

RAPPORT DE RECHERCHE

Programme de subventions de recherche



Les femmes âgées : étude sur les besoins
des femmes "célibataires" âgées en matière
de logement et de services de soutien



LA SCHL : AU CŒUR DE L'HABITATION

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est l'organisme national responsable de l'habitation au Canada, et ce depuis plus de 60 ans.

En collaboration avec d'autres intervenants du secteur de l'habitation, elle contribue à faire en sorte que le Canada continue de posséder l'un des meilleurs systèmes de logement du monde. La SCHL veille à ce que les Canadiens aient accès à un large éventail de logements de qualité, à coût abordable, et elle favorise la création de collectivités et de villes dynamiques et saines partout au pays.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter le site Web de la SCHL à l'adresse suivante :
www.schl.ca

Vous pouvez aussi communiquer avec nous par téléphone :
1-800-668-2642 ou par télécopieur : 1-800-245-9274.

De l'extérieur du Canada : 613-748-2003; télécopieur : 613-748-2016.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement souscrit à la politique du gouvernement fédéral sur l'accès des personnes handicapées à l'information. Si vous désirez obtenir la présente publication sur des supports de substitution, composez le 1-800-668-2642.

LES FEMMES ÂGÉES

**ÉTUDE SUR LES BESOINS DES
FEMMES «CÉLIBATAIRES» ÂGÉES
EN MATIÈRE DE LOGEMENT ET
DE SERVICES DE SOUTIEN**

par Kathleen Hamilton et Timothy Brehaut

Agent de projet de la SCHL: Brian Davidson
Division de la planification
stratégique et de l'élabora-
tion de propositions

Ce projet a été réalisé grâce à une contribution financière de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, dans le cadre du Programme de subventions de recherche (Dossier à la SCHL 6585/H065). Les idées exprimées sont celles des auteurs et ne représentent pas le point de vue officiel de la SCHL.

This publication is also available in English under the title "Older Women - A Study of the Housing and Support Service Needs of Older "Single" Women".

Copyright © par Renaissance Communications, 1992
49, rue Pownal
C.P. 852
Charlottetown, I.-P.-É.
C1A 7L9
(902) 368-3667

Tous droits réservés

Cette publication peut être reproduite en entier ou en partie, en autant
que les droits de l'auteur soient respectés.

Imprimé au Canada

REMERCIEMENTS

Nous remercions :

Salli Abbott, Tim Brehaut et Gloria Dennis, qui se sont chargés des entrevues.

Jean Mosher, qui a fait la transcription des entrevues enregistrées.

Olive Bryanton, qui a partagé ses connaissances avec nous et offert son ouvrage de référence intitulé Housing Options for Seniors on P.E.I. (1990), publié avec la collaboration de l'Association de gérontologie de l'Île-du-Prince-Édouard.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement, qui nous a accordé une aide financière dans le cadre de son Programme de subventions de recherche.

Les membres des clubs de l'âge d'or de l'Île-du-Prince-Édouard, qui nous ont permis de feuilleter leur carnet d'adresses et de communiquer avec leurs amis et connaissances.

Les membres du personnel de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, de Santé et Bien-être social Canada et de la Société d'habitation de l'Île-du-Prince-Édouard qui ont lu la première ébauche du rapport et fait de précieux commentaires.

Plus particulièrement les 75 femmes qui nous ont accueillis chez elles et partagé de bon coeur avec nous leurs expériences.

Résumé

Les femmes âgées

Étude sur les besoins des femmes «célibataires» âgées en matière de logement et de services de soutien

L'information colligée dans le cadre de cette étude démontre que les femmes célibataires âgées ont des besoins en matière de logement et de services de soutien qui correspondent à leur situation personnelle. La plupart de ces femmes ont vécu leur vie d'adulte avec un homme, à une époque caractérisée par la répartition du travail en fonction des sexes. À la mort de leur mari, elles ont dû faire face à une profonde inégalité en termes d'argent, d'expérience et de connaissances. Situation désavantageuse à plusieurs égards pour les femmes célibataires âgées, dont beaucoup se trouvent appauvries et mal préparées à vivre seules, surtout à titre de propriétaires-occupantes.

Le groupe de femmes visées par la présente étude ont 65 ans et plus et habitent l'Île-du-Prince-Édouard. Elles sont veuves, n'ont jamais été mariées, sont séparées ou divorcées. Plutôt que les femmes mariées, ce sont celles qui vivent seules à l'heure actuelle qui nous intéressent; nous les qualifions de femmes «célibataires».

La plupart des renseignements qui existent sur les femmes célibataires âgées sont tirés de données statistiques. Il est possible d'établir le profil de ces femmes à partir de l'information disponible et de faire des hypothèses quant à leur mode de vie. Ainsi, nous pouvons dire qu'elles sont pauvres pour la plupart, vivent souvent seules et ont probablement besoin d'aide. Cependant, les chiffres disponibles ne reflètent qu'une partie de la réalité.

La présente étude contient de l'information que nous ont fourni les femmes elles-mêmes; de l'information sur les défis qu'elles doivent relever tous les jours et sur l'aide qu'elles estiment nécessaire pour améliorer leur sort. Nous avons tenté de décrire et d'analyser l'expérience variée de ces femmes en fonction de leurs besoins en termes de logement et de services de soutien.

Table des matières

Sommaire.....	i
Introduction et méthode.....	1
Conserver son autonomie.....	11
Le logement et les femmes âgées.....	19
Logement actuel - préférences et options offertes.....	20
Entretien de la maison.....	29
Incidence de l'emplacement sur la qualité du logement.....	33
Incidence de l'espace et de l'accessibilité sur la qualité du logement.....	34
Logement sécuritaire.....	39
Avantage d'avoir de bons voisins.....	44
Les femmes âgées et leurs besoins concernant les services de soutien.....	50
Connaissance des services de soutien existants.....	51
Services de soutien nécessaires.....	54
Critiques et éloges des services de soutien.....	55
Craintes et préoccupations des femmes âgées concernant les services de soutien.....	58
Programmes d'aide au logement.....	59
Connaissance des programmes d'aide au logement existants.....	61
Expériences liées aux programmes d'aide au logement.....	64
Besoins concernant les programmes d'aide au logement.....	65
Rôle de la famille et de la collectivité.....	67
Services d'entretien ménager et pauvreté.....	71
Transport.....	75
Conclusions et recommandations.....	85
Annexe A - Données quantitatives sur les répondantes.....	99
Annexe B - Descriptions des types de logement existants.....	102
Annexe C - Descriptions des programmes et des services existants.....	106
Soins à domicile et services de soutien.....	106
Autres services de soutien.....	109
Programmes d'aide au logement.....	111
Ouvrages de référence.....	114

SOMMAIRE

Les femmes visées par la présente étude ont 65 ans et plus et n'habitent pas avec un conjoint. Elles sont soit veuves, soit séparées, soit divorcées, ou n'ont jamais été mariées. Plutôt que les femmes mariées, ce sont celles qui vivent seules à l'heure actuelle qui nous intéressent; nous les qualifions de femmes «célibataires». Elles représentent environ 34 p. 100 de toute la population ayant 65 ans et plus sur l'Î.-P.-É., et environ 60 p. 100 des femmes appartenant à ce groupe d'âge (Statistique Canada. île-du-Prince-Édouard - Partie 1 - Profils).

La plupart des renseignements qui existent sur les femmes célibataires âgées découlent de données statistiques. Il est possible d'établir le profil de ces femmes à partir de l'information disponible et de faire des hypothèses quant à leur mode de vie. Ainsi, nous pouvons dire qu'elles sont pauvres dans l'ensemble, vivent souvent seules et ont probablement besoin d'aide. Cependant, les chiffres ne reflètent qu'une partie de la réalité.

La présente étude contient de l'information que nous ont fourni les femmes elles-mêmes; de l'information sur les défis qu'elles doivent relever tous les jours et sur l'aide qu'elles estiment nécessaire pour améliorer leur sort. Nous avons tenté de décrire et d'analyser l'expérience variée de ces femmes en fonction du logement et des services de soutien.

L'information colligée dans le cadre de cette étude démontre que les femmes célibataires âgées ont des besoins qui correspondent à leur situation personnelle. La plupart de ces femmes ont vécu leur vie d'adulte avec un homme, à une époque caractérisée par la division du travail en fonction des sexes. À la mort de leur mari, elles ont dû faire face à une profonde inégalité en termes d'argent, d'expérience et de connaissances. Situation

désavantageuse à plusieurs égards pour les femmes célibataires âgées, dont beaucoup se trouvent appauvries et mal préparées à vivre seules, surtout à titre de propriétaires-occupantes.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Résumé

- ° Les femmes célibataires âgées ont des problèmes à titre de propriétaires-occupantes, plus particulièrement avec l'entretien de la maison.
- ° Il y a lieu, et c'est pressant, d'accroître les services de transport dans les collectivités des milieux urbain et rural.
- ° Les femmes célibataires âgées manquent d'information sur les divers types de logement, programmes et services existants.
- ° Les femmes célibataires âgées vivent souvent dans la pauvreté et requièrent un revenu plus élevé.
- ° La collectivité a un rôle important à jouer en vue de trouver des solutions.
- ° Les membres de la famille offrent le gros des services de soutien que requièrent les femmes célibataires âgées; ils ont besoin d'aide pour continuer d'offrir ces services.
- ° La division des sexes au sein de la société a des incidences directes sur la vie des femmes célibataires âgées.

Formation et entretien de la maison

Il faut offrir sans tarder des services permettant d'alléger le fardeau que représente l'entretien de la maison pour les femmes célibataires âgées. Il y aurait lieu d'élaborer des plans en vue d'offrir ce type de service aux propriétaires-occupantes âgées, à peu de frais ou gratuitement, par l'entremise d'organisations fiables et bien connues, financées par l'État. C'est essentiel non seulement pour s'assurer que les femmes âgées vivent dans des conditions acceptables, mais aussi pour garder en bon état le parc immobilier de la province.

On pourrait par exemple créer un organisme de dépannage communautaire qui, avec l'aide des organisations syndicales et des subventions de l'État, coordonnerait le travail d'une équipe de bénévoles spécialisés et non spécialisés offrant un large éventail de services tout au long de l'année. Un tel organisme s'adresserait aux personnes véritablement dans le besoin, au plan financier notamment, qui n'ont tout simplement par les moyens d'engager des ouvriers ou d'autres travailleurs. Compte tenu de ces critères, les femmes célibataires âgées seraient probablement les principales utilisatrices de ce service.

Il y a aussi les menus travaux d'entretien et les réparations qui ne requièrent pas les services d'ouvriers spécialisés - l'enlèvement de la neige, l'entretien de la cour et du jardin, les travaux de peinture ainsi que les tâches domestiques comme le nettoyage et la lessive qu'il faut étendre sur la corde. Par l'entremise d'un mécanisme de sélection et de supervision adéquat des travailleurs, un organisme de dépannage central serait aussi en mesure de rassurer les femmes âgées qui craignent de laisser entrer des étrangers dans leur maison pour faire de menus travaux.

Les services d'entretien pour la maison revêtent une importance particulière pour les femmes âgées qui sont célibataires. Premièrement, beaucoup parmi celles qui sont propriétaires d'une

maison ont un revenu limité et n'ont donc pas les moyens de payer les tarifs commerciaux. Les femmes qui ont aujourd'hui 65 ans et plus ont eu tendance à demeurer à la maison durant les années où elles auraient pu être sur le marché du travail, pour effectuer un travail non rémunéré, et ne peuvent par conséquent profiter des avantages financiers que leur aurait autrement procurés un emploi.

Deuxièmement, les femmes qui appartiennent aujourd'hui à ce groupe d'âge ont tendance à ne pas avoir toutes les compétences, les connaissances et l'expérience requises pour s'occuper avec confiance et de façon efficace de l'entretien d'une maison et des réparations que cela nécessite. Cette situation est attribuable au rôle traditionnel du mari, qui était l'homme «à tout faire» dans la maison. Même quand les réparations et les travaux de rénovation étaient confiés à des ouvriers spécialisés, c'était le mari qui engageait l'entrepreneur, négociait le prix de la facture et supervisait les travaux. Bien que les stéréotypes concernant les rôles attribués à l'homme et à la femme aient changé, les femmes qui ont aujourd'hui 65 ans et plus ont grandi à une époque où le mouvement féministe moderne n'avait pas encore remis sérieusement ces rôles en question. La répartition des tâches selon les sexes, qui a modelé la vie de bien des femmes, est responsable du fait qu'elles sont aujourd'hui mal préparées à assumer efficacement et de façon autonome le rôle de propriétaire d'une maison.

Services de transport

La répartition du travail en fonction des sexes a eu des incidences importantes également sur les besoins des femmes célibataires âgées en matière de transport. Beaucoup d'entre elles ne conduisent pas -c'était toujours leur mari qui prenait le volant. Sur l'Î.-P.-É., où le transport en commun est peu étendu et le service d'autobus pour personnes âgées limité, les femmes célibataires âgées sont largement désavantagées. Elles ne

conduisent pas et leurs maigres ressources financières gênent toutes tentatives de leur part pour se débrouiller autrement. Dans le cas des personnes frêles et malades, le manque de services de transport est un problème d'autant plus grand. Pour certaines femmes, même une tâche routinière comme celle de faire l'épicerie devient problématique en raison du transport, d'un degré de mobilité ou d'un revenu restreints.

En accordant des réductions aux personnes âgées à faible revenu dans le but de compenser les frais de transport, le gouvernement améliorerait beaucoup la situation. Là où les services de transport existent, bien des femmes ont besoin de quelques dollars de plus simplement pour pouvoir sortir de la maison. De plus, l'information recueillie aux fins de cette étude suggère fortement la mise en place d'une variété de services de transport. Car un service qui convient à une femme peut ne pas répondre aux besoins d'une autre. La création d'un service d'autobus desservant les collectivités rurales et urbaines est une solution qui s'impose et qui a été mentionnée à plusieurs reprises par les femmes que nous avons interrogées.

Les femmes vivant en milieu rural comme en milieu urbain ont indiqué avoir besoin d'un service de chauffeur/d'accompagnement. Cette personne ferait plus que les conduire d'un endroit à l'autre, elle leur offrirait le bras pour traverser des stationnements et marcher sur des trottoirs glacés, transporterait les sacs jusqu'à la voiture d'une escale à l'autre, les aiderait à monter l'escalier, à ouvrir les portes qui sont lourdes. Avec l'aide financière du gouvernement, un organisme communautaire pourrait jumeler les femmes célibataires âgées à des personnes qui les accompagneraient durant leurs sorties hebdomadaires. Quelques femmes âgées ont même une voiture qu'elles pourraient mettre à la disposition de ces personnes.

Information accrue

Il ressort de cette étude, et c'est là une des conclusions majeures, que les femmes âgées ne connaissent pas bien les types de logement, services de soutien et programmes d'aide au logement existants. Il est particulièrement important de souligner qu'elles manquent d'information sur les options offertes en matière de logement, sur celles notamment qui leur permettent de demeurer dans leur propre maison (cohabitation, appartement accessoire, pavillon-jardin). Les femmes interrogées se sont montrées inflexibles dans leur résolution d'habiter leur propre maison, mais elles étaient surtout au courant des options qui les forcent à déménager.

Il y aurait lieu d'établir un service d'orientation indépendant et qui ferait l'objet de beaucoup de publicité. Un conseiller évaluerait la situation personnelle des femmes qui le consultent, les aiderait à définir leurs besoins en matière de logement, puis explorerait les diverses options offertes dans le but de trouver la solution la plus appropriée compte tenu de leurs préférences et besoins respectifs.

Rôle de la collectivité

Il faudrait organiser des rencontres communautaires pour promouvoir le dialogue et commencer à identifier les besoins particuliers de la population âgée au sein de chaque collectivité. On serait mieux placé à cet échelon pour trouver les solutions qui conviennent en tenant compte des conditions et des ressources existantes. Le dialogue au sein de la collectivité contribuerait aussi à créer un climat d'entraide et de soutien parmi tous les groupes d'âge.

L'élaboration de méthodes innovatrices visant à étendre les services existants aux personnes âgées, aux femmes célibataires plus particulièrement, devraient constituer non seulement une priorité mais bénéficier des subventions du gouvernement. On a

besoin de démystifier le système de sorte que les femmes âgées le comprennent et s'y intéressent. On pourrait organiser des séances de discussion à l'échelon communautaire, annoncées de vive voix ou dans les bulletins paroissiaux ou communautaires, les clubs de l'âge d'or, les cliniques médicales et via d'autres réseaux de communication. Les efforts déployés à l'échelon de la collectivité pour diffuser des renseignements et offrir des conseils sur la façon d'accéder aux ressources disponibles contribueraient grandement à assurer l'autonomie des femmes arrivées à l'âge mûr.

Revenus accrus

La pauvreté est l'une des plus grandes barrières à l'autonomie des femmes célibataires âgées, qui ont un revenu annuel moyen inférieur à 10 000 \$. Les faits démontrent clairement qu'elles ont besoin de plus d'argent. L'État devrait accorder une aide supplémentaire aux personnes âgées à faible revenu, sous forme de subventions au loyer, de réductions des factures d'électricité et de chauffage, des frais de transport et d'enlèvement de la neige par exemple. Pour les femmes célibataires âgées à faible revenu, une réduction même minimale ferait toute la différence. L'État devrait également introduire un mécanisme de réduction du taux d'imposition foncier à l'intention des propriétaires-occupants de 65 ans et plus, dont le revenu est peu élevé.

Commentaires finals

Les femmes célibataires âgées ont manifestement des besoins particuliers en matière de logement et de services de soutien. Il y aurait lieu d'encourager les organismes gouvernementaux de l'habitation et les services de soutien à recueillir de l'information qui permette d'analyser distinctement les besoins des femmes et des hommes âgés, par opposition aux besoins des «personnes âgées». Cette approche permettra aux décideurs d'élaborer des politiques qui tiennent compte des expériences et répondent aux problèmes propres aux femmes qui vieillissent.

Introduction et méthode

Portée de l'étude

Le présent rapport décrit l'expérience de 75 femmes âgées résidant sur l'île-du-Prince-Édouard. Elles forment un groupe varié puisqu'elles ont des antécédents différents, une personnalité différente et des besoins différents. Ce sont des personnes, donc, différentes l'une de l'autre - bien que la société tende à en faire un groupe homogène qu'elle appelle indifféremment les «personnes âgées», les «aînés» ou les «femmes d'âge mûr» - et les histoires qu'elles nous ont racontées témoignent de la richesse et de la complexité de leur vie respective.

Les femmes visées par la présente étude ont 65 ans et plus et n'habitent pas avec un conjoint. Elles sont soit veuves, soit séparées, soit divorcées, ou n'ont jamais été mariées. Plutôt que les femmes mariées, ce sont celles qui vivent seules à l'heure actuelle qui nous intéressent; nous les qualifions de femmes «célibataires».

La plupart des renseignements qui existent sur les femmes célibataires âgées découlent de données statistiques. Il est possible d'établir le profil de ces femmes à partir de l'information disponible et de faire des hypothèses quant à leur mode de vie. Ainsi, nous pouvons dire qu'elles sont pauvres dans l'ensemble, vivent souvent seules et ont probablement besoin d'aide. Cependant, les chiffres reflètent une partie seulement de la réalité. La présente étude contient de l'information que nous ont fourni les femmes elles-mêmes; de l'information sur les défis qu'elles doivent relever tous les jours et sur l'aide qu'elles estiment nécessaire pour améliorer leur sort. Nous avons tenté de décrire et d'analyser l'expérience variée de ces femmes en fonction de leurs besoins en matière de logement et de services de soutien.

Nous avons choisi de mettre l'accent sur les femmes célibataires âgées pour diverses raisons. D'abord parce que les femmes vivent plus longtemps que les hommes et qu'elles forment ainsi la majorité de la population âgée (Statistique Canada - Île-du-Prince-Édouard -Partie 1 - Profils). Deuxièmement, les femmes ont trois fois plus de chances que les hommes de vivre leurs dernières années sans conjoint (Statistique Canada - Âge, sexe et état matrimonial). Troisièmement, la recherche portant sur les personnes âgées fait rarement une différence entre les hommes et les femmes alors que les divisions fondées sur les sexes dans la société ont une incidence sur la vie des femmes âgées.

Comme la majorité des femmes âgées à l'heure actuelle sont demeurées à la maison pendant les années où elles auraient pu accéder au marché du travail, pour effectuer un travail non rémunéré ou remplir des tâches peu rémunérées qui ne leur permettaient pas de souscrire à un régime de retraite, elles doivent souvent affronter leurs vieux jours avec le revenu que leur procurent les prestations de la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti. Nous avons supposé que les femmes célibataires âgées avaient à relever des défis particuliers afin de maintenir leur autonomie.

On estime que 26 p. 100 des Canadiennes de plus de 65 ans, qui sont propriétaires-occupantes, consacrent au-delà de 30 p. 100 de leur revenu au logement et que 20 p. 100 d'entre elles y consacrent plus de la moitié de celui-ci (Statistique Canada - Équipement ménager selon le revenu et d'autres caractéristiques). Le revenu moyen d'une résidente de l'Île-du-Prince-Édouard âgée de plus de 65 ans est de 9 244 \$ (Statistique Canada - Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu).

Nous avons choisi de mettre l'accent sur les besoins relatifs au logement et aux services de soutien parce qu'il a été établi que le logement constitue l'un des facteurs les plus déterminants de

la qualité de vie des personnes âgées. La chance de vivre de façon autonome, dans leur propre maison, le plus longtemps possible est un sujet qu'aborde souvent les personnes âgées; un sujet autour duquel gravitent leur bien-être émotif et physique.

Mais que dire des femmes célibataires âgées - les personnes les plus susceptibles de vivre seules et dans la pauvreté? Nous voulions qu'elles nous disent elles-mêmes quels sont leurs besoins particuliers. Compte tenu de leurs ressources financières limitées, quels choix ont-elles en termes de logement? Quels besoins relatifs au logement et aux services de soutien peut-on associer aux femmes célibataires âgées? Que faut-il, à leurs yeux, pour pouvoir conserver une qualité de vie acceptable?

Situation unique des femmes célibataires âgées

L'information colligée dans le cadre de cette étude démontre que les femmes célibataires âgées ont réellement des besoins en matière de logement et de services de soutien qui correspondent à leur situation personnelle. La plupart de ces femmes ont vécu leur vie d'adulte avec un homme, à une époque caractérisée par la répartition du travail en fonction des sexes. À la mort de leur mari, elles ont dû faire face à une profonde inégalité en termes d'argent, d'expérience et de connaissances. Situation désavantageuse à plusieurs égards pour les femmes célibataires âgées, dont beaucoup se trouvent appauvries et mal préparées à vivre seules, surtout à titre de propriétaires-occupantes.

Nous ne prétendons pas couvrir dans ces pages tous les sujets liés de près ou de loin aux femmes célibataires âgées. Nombre de questions cependant ont fait surface tout au long de l'analyse et à l'étape de la rédaction du rapport. C'est qu'une fois la porte ouverte, on se rend compte des innombrables avenues à explorer et cela a éveillé d'autant plus notre curiosité. Toutefois, au moyen des entrevues que nous ont accordées un large groupe de femmes célibataires âgées, nous espérons fournir des renseignements

importants sur leurs conditions de vie, surtout en ce qui a trait au logement et aux services de soutien.

Quand c'était possible, nous avons cité les paroles des femmes que nous avons rencontrées pour mettre en évidence la diversité de leur vie. Nous n'avons pas corrigé leurs erreurs de grammaire ou «poli» leurs phrases de sorte que les lecteurs puissent se représenter la personne qui parle. Nous croyons que les femmes âgées sont les mieux placées pour décrire leur style de vie et leurs besoins, et qu'il est important de ne pas censurer leurs paroles, de les écouter.

Stratification rurale et urbaine

Nous avons interrogé 75 femmes habitant l'île-du-Prince-Édouard : 38 en milieu urbain et 37 en milieu rural. Charlottetown, Summerside et les localités environnantes font partie des centres urbains, tout comme Souris, Alberton et Montague.

Le fait que Souris et Alberton soient classés dans cette catégorie peut surprendre plus d'un résident de l'Î.-P.-É. puisqu'il s'agit de petites collectivités isolées et qu'elles offrent peu des services normalement associés aux centres urbains. Sur l'île, même Charlottetown est perçue comme une ville plutôt qu'une cité urbaine. Pour les Canadiens, une cité se définit entre autres par l'existence du transport en commun; or ce genre de service se trouve dans une collectivité seulement à la grandeur de la province, et il est limité.

Au moment de proposer cette étude, nous avons établi que 79 p. 100 des personnes âgées vivaient en milieu rural puisque, à notre avis, seule Charlottetown pouvait être considéré un centre urbain. Nous avons découvert toutefois que Statistique Canada classe les collectivités mentionnées plus haut dans la catégorie des centres urbains (recensement de 1986) et répertorie d'autres collectivités au Canada en fonction des mêmes critères. Nous

avons donc adopté les directives du Ministère et ramené notre estimation des femmes célibataires âgées vivant en milieu rural à 48 p. 100 (Statistique Canada - Les personnes âgées au Canada).

Représentation et nature qualitative de l'étude

Notre but était d'interroger le plus grand nombre de femmes possible, habitant des types de logement aussi différents que possible dans le plus grand nombre de localités possible. De toute évidence, nul peut prétendre que notre échantillon est représentatif (avec 75 répondantes seulement). On peut dire cependant que la situation et les expériences des femmes interrogées sont très variées et qu'elles habitent 42 collectivités réparties sur l'île-du-Prince-Édouard.

Nous avons pris soin de stratifier notre échantillon en fonction des rapports établis pour la population des femmes âgées vue dans son ensemble. Ce sont les rapports milieu urbain-rural, milieu rural/agricole et milieu rural non-agricole, comté où elles résident et propriétaires-occupants/locataires.

Selon Statistique Canada, 10 p. 100 des femmes âgées en milieu rural sur l'île-du-Prince-Édouard vivent sur une ferme (Statistique Canada - Les personnes âgées au Canada). Nous avons donc scindé notre estimation de 48 p. 100 (voir la section précédente intitulée Stratification rurale/urbaine) en deux catégories, l'une comprenant les femmes âgées qui habitent en milieu rural agricole, l'autre, celles qui habitent en milieu rural non-agricole, de sorte à tenir compte de cette représentation. Les chiffres disponibles indiquent également que parmi les femmes âgées de l'île-du-Prince-Édouard, 15,2 p. 100 habitent le comté de Kings, 33,2 p. 100 celui de Prince et 51,6 p. 100 celui de Queens (Statistique Canada - Île-du-Prince-Édouard -Partie 1 - Profils). Notre échantillon a été choisi en fonction de cette distribution (11 femmes du comté de Kings, 24 de Prince et 40 de Queens). Parmi les femmes âgées de l'Î.-P.-É.

qui déclarent être le soutien du ménage, 56,5 p. 100 sont propriétaires-occupantes et 43,5 p. 100 sont locataires (Statistique Canada - Île-du-Prince-Édouard -Partie 1 - Profils). Nous avons donc divisé notre échantillon de sorte qu'il comprenne 45 propriétaires (60 p. 100) et 30 locataires (40 p. 100).

Il faut rappeler toutefois que l'étude réalisée est de nature qualitative. Nous n'avons pas tenté d'analyser les données statistiques et n'avons pas généralisé l'expérience des femmes formant notre échantillon. Les paroles citées dans le rapport mettent néanmoins en évidence certaines questions importantes dont doivent tenir compte les politiques et les décisions concernant les femmes âgées. Nous espérons que les gouvernements fédéral et provinciaux se serviront de ce rapport pour élaborer des programmes et des services. L'information qu'il contient aidera aussi le secteur privé à déterminer les perspectives d'avenir pour le marché de l'habitation et les services connexes. De plus, on peut mobiliser grandement le secteur des bénévoles puisque deux créneaux s'ouvrent à lui, l'action sociale et l'offre de services qui font défaut.

Choix de l'échantillon

Les femmes formant notre échantillon ont été choisies avec la collaboration des clubs de l'âge d'or. Nous avons envoyé une lettre au président de chaque club sur l'Î.-P.-É. pour leur expliquer les objectifs de l'étude et solliciter les noms de résidentes de leur région, âgées de plus de 65 ans, qui n'avaient jamais été mariées, étaient veuves, séparées ou divorcées. Puis nous avons téléphoné à ces présidents. La plupart d'entre eux nous ont remis des noms et des numéros de téléphone de même que des renseignements tels l'état matrimonial et le lieu de résidence des femmes concernées et précisé si celles-ci étaient propriétaires-occupantes ou locataires. À partir de cette liste maîtresse, qui contenait quelque 320 répondantes éventuelles, nous avons formé un échantillon aléatoire stratifié. Nous avons

ensuite communiqué avec ces personnes, leur avons expliqué le but de notre démarche avant de solliciter une entrevue. Nous avons interrogé 75 femmes au total.

On s'est demandé si les femmes qui sont membres d'un club d'âge d'or sont du genre «grégaire» et si elles représentent typiquement la plus vaste population des femmes âgées. Cependant, les personnes qui travaillent de près avec les groupes de personnes âgées nous ont dit que leurs membres représentent la «personne âgée moyenne». Ils viennent de milieux socio-économiques variés, de «toutes les conditions sociales». Il existe un dénominateur commun cependant : les membres d'un club d'âge d'or ont tendance à avoir été actifs au sein de leur collectivité, bien qu'à des titres très variés. Leur contribution communautaire se poursuit aujourd'hui via leur participation aux activités des groupes pour personnes âgées.

Suite à ces commentaires, nous nous attendions à avoir un échantillon qui représente assez bien la population, mais qui pourrait exclure les femmes qui ne sont pas du type «grégaire» et peut-être celles qui ont tendance à s'isoler et à ne pas prendre part à la vie communautaire. Nous avons donc été ravis que les personnes-ressources au sein des groupes d'âge d'or nous remettent une liste de membres et de non-membres. Bien que nous n'ayons pas tenu compte de cette variable, nous estimons que l'échantillon final comprend une juste part de personnes à tendance «grégaire» et «non grégaire».

Caractéristiques socio-économiques

La majorité des femmes interrogées (66) sont veuves, six n'ont jamais été mariées, deux sont séparées et une seulement est divorcée. Au total, 58 vivent seules. Leur revenu annuel varie : 37 femmes touchent moins de 10 000 \$ par année, 27 moins de 15 000 \$, 5 moins de 20 000 \$ et 6 moins de 25 000 \$.

Les 75 femmes formant notre échantillon sont âgées de 65 à 89 ans; 32 ont entre 65 à 74 ans, 37 entre 75 et 84 ans et 6 ont plus de 85 ans.

Plus de la moitié des femmes que nous avons rencontrées sont propriétaires-occupantes (45), tandis que les autres sont locataires. Cinq femmes habitent sur une ferme. Sur les 30 locataires, 23 habitent des logements pour personnes âgées subventionnés par l'État. Parmi les autres types de logement, mentionnons les appartements qui sont la propriété du secteur privé (4), les appartements accessoires (2), les logements sans but lucratif pour personnes âgées (1), les pavillons-jardins (1), les motels - durant les mois d'hiver (1) et les chambres avec coin séjour (1).

Nous n'avons pas interrogé les femmes qui vivent dans des maisons de soins infirmiers ou des foyers pour plusieurs raisons. D'abord, il aurait été plus difficile de trouver des femmes résidant dans une maison de soins qui veuillent et puissent accorder des entrevues de longue durée. Deuxièmement, nous voulions éviter de devoir obtenir la permission des administrateurs de ces établissements ainsi que des membres de la famille. Mais la raison principale justifiant cette décision est le fait que nous voulions recueillir l'opinion de femmes âgées qui sont autonomes à l'heure actuelle. Nous voulions qu'elles nous disent ce dont elles ont besoin pour **conserver** cette autonomie.

Entrevues

Les entrevues consistaient à poser des questions ouvertes (réponses libres) et des questions fermées (réponses fixées d'avance) portant sur les sujets énumérés au prochain paragraphe. Toutes les réponses ont été enregistrées puis transcrites. Le nom

des répondantes n'est pas mentionné, alors qu'il arrive que celui de la collectivité ou du type de logement qu'elles habitent le soit.

Les questions étaient formulées de façon telle à recueillir de l'information auprès de chaque femme interrogée sur a) son logement courant, b) les avantages que lui procure ce logement, c) les désavantages que présente ce logement, d) le type de logement qu'elle préfère, e) les autres types de logement qu'elle connaît, f) les services de soutien qu'elle utilise, g) ceux dont elle a besoin, h) les services de soutien existants qu'elle connaît, i) les programmes d'aide au logement des gouvernements fédéral et provincial qu'elle connaît, j) la qualité de vie et l'idée qu'elle s'en fait, k) les conditions nécessaires pour qu'elle puisse conserver un style de vie autonome.

Dans nos questions portant sur les services de soutien, nous avons insisté sur ceux existant déjà et qui ont pour but d'aider les personnes âgées à demeurer autonome et à vivre dans leur propre maison. Les responsables des entrevues se sont servis de l'ouvrage Housing Options for Seniors on P.E.I (1990), rédigé par Olive Bryanton et publié avec la collaboration de l'Association de gérontologie de l'Î.-P.-É.

Les personnes interrogées y ont trouvé des renseignements utiles (par exemple, une description des types de logement ou des services de soutien qui existent) pour formuler leurs réponses. La plupart n'avaient jamais vu ce document auparavant; elles en ont toutes reçu un exemplaire au terme de l'entrevue.

Description des types de logement, des programmes et des services existants

Tout au long du rapport, nous faisons référence à des types de logement, des services de soutien et à des programmes d'aide au logement particuliers qui sont offerts aux habitants de l'île-du-

Prince-Édouard. On trouvera une description des types de logement à l'annexe B. Quant aux programmes d'aide au logement et aux services de soutien, il sont décrits à l'annexe C.

Conserver son autonomie

Pour être autonome et vivre seule, il vous faut la santé - mentale et physique. Ensuite, être capable de se déplacer. Je pense que c'est l'essentiel. Bien sûr, il faut aussi avoir les moyens... J'y arrive maintenant, mais je ne sais pas combien de temps ça va durer.

Un des volets importants de cette étude est consacré à l'«autonomie». Nous voulions savoir ce que le terme signifie pour les femmes célibataires âgées. Nous voulions savoir comment elles arrivaient à conserver un style de vie autonome. Nous voulions savoir quels facteurs et qui leur permettaient d'y arriver, et s'il y avait autre chose que nous puissions faire pour les aider davantage.

Chose peu surprenante, les femmes que nous avons interrogées voyaient l'autonomie sous des angles très variés. Pour la plupart cependant, l'autonomie est en quelque sorte la liberté d'être ce qu'elles désirent et de se rendre où il leur plaît. Comme nous a expliqué une résidente de Summerside : «Je fais ce que je veux et je peux me rendre où je veux.»

Pour certaines, l'autonomie veut simplement dire la capacité de prendre soin de soi. Pour d'autres, c'est d'être capable de faire son travail. Certaines ont besoin de sentir qu'elles ont un contrôle sur leur propre vie - besoin de prendre leurs propres décisions, de gérer leurs finances et d'avoir une liberté de mouvement. Pour quelques-unes, le fait de ne pas être mariées était synonyme d'autonomie. Une personne nous a dit que c'était de ne pas se préoccuper d'avoir assez d'argent pour payer les imprévus. Pour d'autres, l'autonomie est un état d'esprit qui se traduit par la volonté «de se prendre en main et ne pas attendre que quelqu'un d'autre fasse tout à votre place». Toutes sont d'accord pour dire cependant que l'autonomie est synonyme de liberté.

Nous avons demandé à ces femmes ce dont elles avaient besoin pour bénéficier de cette liberté. Une majorité écrasante d'entre elles ont répondu qu'il leur fallait d'abord la santé, puis un revenu adéquat. Pour cette femme de Southport, être en bonne santé suffisait : «Si je recouvrais la santé, j'aurais tout... Tant que je suis en santé, que je peux m'occuper de mes affaires et que je dépends de personne. C'est mon but.» Mais la plupart des femmes que nous avons interrogées croient que la santé et un revenu adéquat sont essentiels à leur autonomie. «L'argent n'est pas tout; la santé c'est important aussi. Mais ça sert pas à grand-chose vraiment d'avoir la santé sans l'argent, ou l'argent sans la santé.», nous a confié une résidente de Charlottetown.

La capacité de se déplacer et un service de transport adéquat sont deux facteurs tout aussi essentiels - la liberté de mouvement en dépend. Pour le grand nombre de femmes qui ne conduisent pas, cela peut être difficile.

Elles ne conduisent pas. C'est trop difficile de trouver quelqu'un pour les conduire ici et là, les amener ailleurs. Ça veut dire que pour être autonome, la mobilité compte beaucoup.

Voilà donc les éléments fondamentaux qui forment le cadre d'une vie autonome : la santé, un revenu adéquat et la mobilité. Quels services de soutien existe-t-il à l'heure actuelle pour aider les femmes âgées à conserver leur autonomie? Bien que nous examinions en profondeur la question des services de soutien dans une autre section du rapport, nous expliquerons ici brièvement les rôles que jouent la famille, l'État, la collectivité et les femmes elles-mêmes pour que les femmes âgées puissent vivre de façon autonome.

Rôle de la famille

Nombre des femmes interrogées ont mentionné à quel point elles comptaient sur leur famille. Elles attribuent largement leur

degré d'autonomie à l'appui que leur offrent leurs filles, leurs fils et leurs petits enfants. Elles mentionnent souvent le fait qu'ils les conduisent au magasin ou à la pharmacie, les aident à nettoyer les endroits difficiles à atteindre et remplissent à leur place les nombreuses tâches qui deviennent plus ardues à mesure qu'elles vieillissent.

Bien, dans mon cas - je me sens assez autonome et je le dois à ma famille. Ils prennent soin de moi. Je me fie qu'à eux.

Certaines femmes peuvent habiter leur propre maison uniquement parce que les membres de leur famille habitent tout près.

Si je n'avais pas ma famille autour de moi, je ne resterais pas ici cinq minutes. Y a des gens qui parlent de moi parce que je vis [seule] ici. Je leur dis «écoutez, si mon fils n'habitait pas dans l'autre maison à côté, je sortirais vite d'ici».

Nous avons demandé à une résidente de Ten Mile House de quels types de services elle aurait besoin si sa famille n'habitait pas tout près. En riant, elle a répondu : «Je ne serais pas ici - je serais dans le cimetière de Tracadie».

Rôle de l'État

Nombre de femmes se sont dites heureuses des programmes actuels du gouvernement qui leur permettent d'accroître leur autonomie. Celles qui habitent un logement subventionné par l'État, par exemple, aiment bien que «le loyer soit raisonnable...basé sur leur revenu». La plupart des femmes qui connaissent les services de dépannage pour personnes âgées et d'auxiliaires familiales en ont parlé en termes élogieux. Bien que beaucoup d'entre elles aient affirmé avoir besoin de plus d'argent, elles ont mentionné à plusieurs occasions que les rentes de retraite accordées par le gouvernement constituaient une contribution importante.

Je pense que rien peut remplacer les chèques de pension dans la vie des personnes âgées. Elles seraient très, très malheureuses sans cet argent. C'est vraiment une bonne chose.

Plusieurs des femmes interrogées craignent cependant qu'on abolisse le programme d'assurance-maladie (les visites chez le médecin ne coûtent rien sur l'île-du-Prince-Édouard) - ce qui aurait des répercussions désastreuses sur leur autonomie.

Si on ne perd pas l'assurance-maladie - le programme d'assurance-maladie peut garder la majeure partie d'entre nous autonomes. L'argent ne compte pas beaucoup à notre âge, la santé oui.

Rôle de la collectivité

L'opinion des femmes interrogées varie quant à la contribution de la collectivité à leur autonomie. Elles suggèrent entre autres qu'on améliore les services d'autobus locaux et en milieu rural et qu'on élargisse le réseau de bénévoles pouvant les aider à faire leur épicerie, l'entretien ménager, et les conduire ici et là. Plusieurs souhaitent que les gens s'intéressent davantage à ce qui se passe dans leur collectivité.

Pour ce qui est de la collectivité, je trouve que les gens sont tellement occupés avec leurs propres affaires qu'ils n'ont simplement pas le temps, ni le désir peut-être, de s'intéresser à leurs voisins.

- et -

Le rôle de la collectivité? Ça veut dire pour moi que les gens vous aident. Que des jeunes s'intéressent à vous. Aussi, et je ne le demande même pas à personne, mais si les voisins pouvaient jeter un coup d'oeil de temps à temps; ils verraient que si les lumières ne

sont pas allumées, c'est peut-être que vous n'êtes vraiment pas bien. Je pense qu'une surveillance de quartier serait une bonne idée.

Pour beaucoup de femmes âgées, la marche fait partie intégrante de l'autonomie. Mais dans une large mesure, elles se fient à leur collectivité pour leur offrir des endroits où elles peuvent se promener en toute sécurité. Nombre de localités de l'île-du-Prince-Édouard ont entrepris la réfection des trottoirs au cours des dernières années, mais il y a encore beaucoup de pain sur la planche. Une propriétaire-occupante de Southport souhaite que les autorités locales construisent bientôt des trottoirs dans son quartier.

Y a pas d'endroits où se promener sans danger et ça m'embête...mais je prends quand même une marche tous les jours. Je me rends jusqu'à Kinlock. Y faut toujours faire attention quand on marche. Éviter de sortir quand le monde va travailler parce qu'y a beaucoup de circulation. Quand les voitures viennent dans les deux sens, la route n'est pas bonne à des endroits, puis c'est dangereux. C'est simple, les conducteurs n'ont pas de place pour faire un détour quand y a des gens qui prennent une marche le long de la route. Ça fait partie des choses que je n'aime pas. Je pense qu'on pourrait avoir des trottoirs en meilleur état - bientôt à part ça, avant que quelqu'un soit blessé!

Durant l'hiver, quand les trottoirs et les chemins sont couverts de glace et de neige, circuler à pied peut être impossible pour les femmes âgées à moins que les gens dans la collectivité ne s'engagent à déblayer les passages pour piétons. Cette résidente de Charlottetown estime que sa collectivité peut faire davantage.

Ce n'est pas vraiment beau l'hiver. Parce qu'ils ne s'occupent pas très bien des trottoirs. L'hiver passé, je n'ai pas pu aller marcher une fois [sur la rue].

Les femmes interrogées ont souligné avec plaisir les divertissements que parrainent leur collectivité. Certaines activités s'adressent tout spécialement aux personnes âgées, tandis que d'autres conviennent à tous les âges; les femmes âgées ont ainsi la chance d'être entourées de gens plus jeunes et cela leur donne une raison de prendre part à la vie communautaire.

Bon nombre des personnes que nous avons rencontrées ont mentionné, dans divers contextes tout au long des entrevues, l'importance d'avoir de bons voisins. Une dame nous a dit combien c'était important pour elle que les voisins demeurent simplement en contact : «Pour être bons voisins, vous savez, prendre le téléphone et appeler. Appeler simplement. Appeler les gens qui sont malades pour prendre de leurs nouvelles.» Nous examinons de façon plus approfondie cette facette de l'engagement communautaire dans la prochaine section, «Le logement et les femmes âgées».

Rôle des femmes elles-mêmes

La famille, l'État et la collectivité peuvent tous jouer un rôle important en ce qui a trait à l'appui offert aux femmes âgées, mais pour bon nombre de celles que nous avons interrogées, l'état d'esprit de la femme est tout aussi important.

Je veux dire que si vous êtes autonome, vous voulez rester autonome. Vous comprenez?...Si vous voulez rester chez vous [dans votre propre maison] et que vous y tenez, vous pouvez y arriver. C'est ce que je pense.

- et -

Vaut mieux voir le bon côté des choses puis d'être capable d'avoir de bons amis - et la chose la plus importante c'est d'être capable de rire. C'est une bonne façon de voir la vie. C'est pas mal difficile ces temps-ci, vous trouvez pas?

- et -

Il faut se prendre en main et ne pas attendre que quelqu'un d'autre fasse tout à votre place.

Plusieurs femmes ont fait des suggestions susceptibles d'accroître l'autonomie des femmes âgées : bien s'alimenter, prendre soin de ne pas se blesser, conduire sa propre voiture et utiliser ses ressources financières avec parcimonie.

Beaucoup de femmes âgées ont souligné l'importance de demeurer actives, que c'était même essentiel pour conserver son autonomie. Cette dame de 89 ans offre des chambres et un petit déjeuner.

J'aime mon travail. Ça fait partie de ma vie. Je rencontre des gens et vous êtes plus heureux quand vous êtes occupé. Je ne sais pas ce que je ferais si je devais passer mes journées dans une chaise berçante. Me bercer pour passer le temps...je ne me bercerais pas bien longtemps je crois...Je pense que trop de gens prennent leur retraite. Trop tôt - une vie qui sert à rien - plus de raison de vivre - je suis sûre que ce genre de vie-là a tué bien du monde.

Les femmes âgées qui demeurent actives peuvent apporter beaucoup à leur famille. Nous avons rencontré une dame de 81 ans qui a enseigné à tous ses petits enfants à un moment ou à un autre de sa vie.

Je fais l'école à mes petits enfants - quand ils en ont besoin. J'enseigne à tous mes petits enfants - de toutes les familles différentes...Y en a un qui apprend moins vite que les autres à l'école; il est venu me voir une heure par jour, pendant toute une année, puis je lui ai montré toutes les règles de base.

Une résidente de Summerside estime qu'aider sa propre fille à s'occuper de ses enfants est avantageux pour tous concernés.

J'aime vraiment vivre seule. J'ai une fille qui fait l'école - elle élève toute seule ses enfants, elle en a quatre, et il y a quelque chose de prévu tous les jours. Alors ils passent du temps avec moi et ils mangent souvent avec moi si les filles doivent aller aux réunions de leur groupe de jeunes...puis je les ramène chez eux et je vais les coucher. Je ne me sens jamais seule. Jamais seule.

Tous ces intervenants dans la société - la famille, l'État et la collectivité - peuvent faire leur part. Chacun à sa façon peut aider les femmes âgées à conserver le plus haut niveau d'autonomie possible.

Le logement et les femmes âgées

Le logement, comme il a été établi, est une des questions les plus importantes dont il faut tenir compte quand on discute de la qualité de vie des personnes âgées. Les personnes âgées disent souvent que le fait de pouvoir demeurer autonome et d'habiter leur propre maison le plus longtemps possible est essentiel à leur bien-être physique et mental. Nous avons voulu examiner la question du logement en fonction des femmes célibataires âgées, puisqu'elles sont les membres de la société les plus susceptibles de vivre seules et dans la pauvreté.

Comme le démontrent les tableaux A-6 et A-7, page 100, notre échantillon est représentatif de la réalité. Parmi les 75 femmes que nous avons interrogées, 58 vivent seules et près de la moitié touchent un revenu annuel inférieur à 10 000 \$. Rappelons que le seuil de faible revenu, selon Statistique Canada, pour une personne vivant seule en milieu urbain au Canada (moins de 30 000 habitants) est de 12 829 \$. Pour une personne vivant seule en milieu rural au Canada, ce seuil équivaut à 10 179 \$ (Statistique Canada - Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu - 1991).

Nous avons demandé aux femmes que nous avons rencontrées de nous parler du logement qu'elles habitent en ce moment - quels en sont les avantages et les désavantages? Nous leur avons demandé à quel endroit elles préféreraient vivre et quels choix elles avaient si elles devaient déménager. Leurs réponses confirment leur besoin d'appartenance à un endroit - elles préfèrent habiter leur propre maison, un endroit qu'elles connaissent bien. Même si leur mari est mort et que les voisins ont déménagé, les femmes âgées préfèrent souvent habiter leur maison aussi longtemps qu'elles en sont capables.

Logement actuel - préférences et options

Logement actuel

Les femmes âgées de l'île-du-Prince-Édouard habitent une variété de logements. Parmi les 75 femmes interrogées, 41 habitent leur propre maison et 23 vivent dans un logement locatif pour personne âgée subventionné par l'État. Sur les 11 autres femmes, 4 habitent un appartement qui est la propriété du secteur privé, 2 des appartements accessoires et les autres habitent respectivement un logement sans but lucratif pour personne âgée, un pavillon-jardin, un motel ou un hôtel, une chambre avec coin séjour et un logement en copropriété. Parmi les femmes formant notre échantillon, 60 p. 100 (45) sont propriétaires-occupantes et 40 p. 100 (30) sont locataires. Selon les chiffres de Statistique Canada sur les femmes âgées résidant sur l'Î.-P.-É., qui ont indiqué être le soutien du ménage, 56, 5 p. 100 sont propriétaires-occupantes et 43,5 p. 100 sont locataires (Statistique Canada - Île-du-Prince-Édouard -Partie 1 - Profils).

Tableau 1 : Type de logement actuel des répondantes

Type de logement actuel	Nombre de femmes habitant ce type de logement	Description du logement habité
Propre maison ou maison familiale	41	Est propriétaire-occupante
Logement pour personne âgée subventionné par l'État	23	Est locataire d'un appartement d'une chambre géré par l'État; le loyer est proportionné au revenu.
Appartement qui est la propriété du secteur privé	3	Est locataire d'un appartement qui est la propriété du secteur privé.
Appartement accessoire	2	Habite un appartement qui a été ajouté à la maison familiale existante ou un espace particulier à l'intérieur de celle-ci, avec entrée privée.
Appartement pour personne âgée, propriété du secteur privé	1	Est locataire d'un appartement dans un immeuble pour personnes âgées seulement, qui est la propriété du secteur privé.
Logement sans but lucratif pour personne âgée	1	Est locataire d'un appartement d'une chambre, qui est la propriété d'une organisation sans but lucratif. Le loyer est proportionné au revenu.
Pavillon-jardin	1	Habite une maison mobile située sur le terrain de la maison familiale.
Hôtel ou motel	1	Habite sa propre maison durant l'été et loue une chambre dans un hôtel ou un motel durant l'hiver.
Chambre avec coin séjour	1	Loue une chambre dans une maison autre que la maison familiale.
Logement en copropriété	1	Habite un appartement dont elle est propriétaire.
Total	75	

Préférences en matière de logement

Nous avons posé la question suivante : «Préférez-vous habiter ici ou aimeriez-vous plutôt vivre dans un autre type de logement?» Les réponses que nous avons obtenues sont résumées au tableau 2. Soulignons que nous n'avons pas suggéré ce choix de réponses aux personnes interviewées, comme cela aurait été le cas pour une enquête quantitative. Nous avons plutôt regroupé les réponses obtenues dans des catégories appropriées.

Tableau 2 : Préférences en matière de logement

Code	Type de réponse	Nombre de réponses	Pourcentage de l'échantillon total
1	Je préfère habiter ici	36	48,0 %
2	J'habiterai ici aussi longtemps que je le pourrai	19	25,3 %
3	Je préfère rester ici pour l'instant	9	12,0 %
4	Ça pourrait être mieux mais c'est le meilleur logement disponible	7	9,3 %
5	J'aimerais mieux habiter ailleurs	3	4,0 %
6	Je ne suis pas certaine	1	1,3 %
	Nombre total de réponses	75	

En regroupant les quatre premiers types de réponse, on constate que 71 des 75 femmes interrogées (94,7 p. 100) préfèrent demeurer là où elles habitent maintenant. Toutefois, un nombre important (28 donc 37,3 p. 100) parmi ces 71 femmes (codes de réponse 2 et 3) ont immédiatement ajouté qu'elles étaient loin de savoir ce que l'avenir leur réservait ou que, en cas de maladie ou de difficultés financières, elles seraient probablement obligées de déménager. Une dame habitant sa propre maison en milieu rural résume ainsi la situation :

Je ne peux pas imaginer vivre ailleurs, mais je suppose que le jour où je ne pourrai plus prendre soin de moi-même, je devrai déménager.

Un nombre beaucoup plus important de propriétaires-occupantes (36 p. 100) par rapport aux locataires (10 p. 100) ont donné une réponse à laquelle nous avons assigné le code 2 - «J'habiterai ici aussi longtemps que je le pourrai». Cependant, la moitié des propriétaires-occupantes et des locataires ont donné une réponse que nous avons classé dans la première catégorie - «Je préfère habiter ici». Cela signifie que les membres de chaque groupe partagent le même désir de demeurer à l'endroit qu'elles habitent en ce moment, mais que les propriétaires-occupantes sont moins certaines d'en être capables.

Sept femmes (code de réponse 4) souhaitent une situation différente mais préfèrent quand même leur logement à un autre puisque, selon elles, rien de mieux n'est disponible. Six femmes parmi ce groupe (86 p. 100) habitent un logement locatif.

Voilà qui décrit bien la situation des femmes âgées que nous avons interrogées : elles préfèrent demeurer à l'endroit qu'elles habitent aujourd'hui, mais savent qu'un jour viendra où elles n'en seront plus capables. Elles devront alors être au courant des autres types de logement disponibles pour être en mesure de prendre une décision éclairée. Nous avons cherché à savoir ce qu'elles connaissaient au juste de ces options.

Connaissance des autres types de logement existants

Les questions portant sur les autres types de logement existants ont été posées dans l'ordre suivant : «Que savez-vous au sujet de [type de logement]?» Quand la personne a répondu qu'elle n'avait aucune idée, nous avons expliqué de quoi il s'agissait et, quand c'était possible, donné un exemple de ce type de logement dans la région. Si cette information n'éclairait pas davantage la personne interrogée, nous avons conclu qu'elle n'était «pas au courant» de ce type de logement particulier. Par contre si la

personne a mentionné en connaître l'existence, sa réponse a été répertoriée dans la catégorie «quelque peu au courant». Dans le cas où une personne a décrit d'une certaine façon le type de logement ou fourni des faits anecdotiques, nous avons inscrit qu'elle était «au courant». Le tableau 3 résume les réponses obtenues.

Tableau 3 : Connaissance des autres types de logement existants

Connaissance de ...	A/R	Au courant	Quelque peu au courant	Pas au courant	Total
Logement pour personne âgée subventionné par l'État	0	40	20	15	75
Logement sans but lucratif pour personne âgée	0	6	23	46	75
Coopérative d'habitation pour personnes âgées	0	2	21	52	75
Centre de soins communautaire agréé	0	11	27	37	75
Pavillon-jardin	0	5	27	43	75
Appartement accessoire	0	14	30	31	75
Cohabitation	1	11	25	38	75
Logement-foyer	2	3	12	58	75
Appartement pour personne âgée, propriété du secteur privé	1	3	40	31	75
Hôtel et motel	0	17	44	14	75
Sait où trouver de l'information sur les autres types de logement disponibles.	6	4	27	38	75

On trouvera une description des divers types de logement à l'annexe B, page 102.

Il apparaît évident, d'après l'information colligée, que les femmes âgées habitant l'Î.-P.-É. pourraient être davantage informées des autres types de logement offerts. Parmi les femmes que nous avons interrogées, trois n'étaient absolument «pas au courant» des types de logement mentionnés. Règle générale, les répondantes en savaient plus long sur les logements subventionnés par l'État que sur tous autres types d'habitation - 40 sont «au courant» et 20 «quelque peu au courant» (ce qui représente 80 p. 100 des répondantes). Toutefois, sur les 15 personnes n'habitant pas ce dernier type de logement à l'heure actuelle, 29 p. 100 ont dit ne «pas être au courant» de leur existence. Une seulement était «quelque peu au courant» de la façon d'obtenir des renseignements, tandis que les autres ont dit ne pas savoir comment s'y prendre.

La plupart des autres types de logement étaient très peu connus. À peine 38 des femmes interrogées étaient «quelque peu au courant» de l'existence de centres de soins communautaires agréés. On en retrouve pourtant dans une vingtaine de collectivités sur l'île. Les logements sans but lucratif et les coopératives d'habitation pour personnes âgées sont encore moins connus puisque 29 répondantes seulement ont dit être «quelque peu au courant» dans le premier cas, à peine 23 dans le second.

Parmi les types de logement couverts dans notre étude, trois permettent aux femmes âgées d'habiter leur maison, sinon à proximité, sans avoir à porter entièrement sur leurs épaules le fardeau que représente l'entretien (il s'agit du pavillon-jardin, de l'appartement accessoire et de la cohabitation). Une propriétaire-occupante en milieu rural s'est dite très heureuse d'habiter un pavillon-jardin. Elle a décidé un jour de remettre les clés de sa maison à son fils et d'aménager dans la petite maison mobile de celui-ci, qui se trouve sur le même terrain. Elle vit aujourd'hui près des siens, n'a pas à quitter le

quartier où elle a habité toute sa vie ni à se préoccuper de l'entretien d'une grande maison.

Je crois que c'est [le pavillon-jardin] la solution pour beaucoup de gens qui s'en vont dans les foyers pour personnes âgées...quand ils pourraient facilement avoir une maison comme la mienne pas loin d'un de leurs enfants et être bien plus heureux que dans les logements pour les personnes âgées.

Mais les solutions qui permettent aux femmes âgées de demeurer dans leur propre maison ne sont pas très connues. Parmi les 75 personnes que nous avons interrogées, 15 (20 p. 100) n'en connaissaient aucune, 32 (43 p. 100) étaient au courant (du moins «quelque peu au courant») de l'existence des pavillons-jardins, 36 (48 p. 100) de la cohabitation, et 44 (59 p. 100) des appartements accessoires. D'autre part, 61 (81 p. 100) répondantes savaient qu'elles pouvaient louer une chambre dans un hôtel ou un motel à un prix réduit durant les mois d'hiver, et 60 (80 p. 100) étaient au courant des logements subventionnés par l'État. Il semble que pour beaucoup de femmes âgées sur l'île, les «autres types de logement» impliquent qu'elles doivent quitter leur maison.

Réticence à quitter leur maison

Les femmes âgées qui nous ont accordé une entrevue se sont montrées très peu disposées à vendre leur maison et à déménager. Nombre d'entre elles habitent la même maison depuis 50 ans, d'autres 75 ans. Elles se sont mariées, ont élevé leurs enfants et se sont, pour ainsi dire, enracinées dans leur collectivité.

Je me suis installée ici quand je me suis mariée et j'ai élevé ma famille ici; ma maison me tient beaucoup à coeur. Je ne veux pas aller vivre ailleurs.

- et -

Tous mes amis vivent près d'ici. J'ai vécu ici toute ma vie. J'ai grandi dans une maison à deux milles plus loin sur la route. C'est mon coin...je suis heureuse ici. C'est ma maison.

Cette dame de Skinners Pond s'est emportée à la suggestion de quitter sa maison :

Je n'irais jamais dans un foyer. Si je savais que c'est là qu'ils m'amèneront, je leur pocherais les yeux, je pense.

Pression exercée sur les femmes âgées pour qu'elles quittent leur maison

On exerce de plus en plus de pression sur les femmes âgées habitant leur propre maison au fur et à mesure que leur capacité de voir à tout elles-mêmes diminuent. On perçoit souvent les logements subventionnés par l'État, qui jouissent d'une grande popularité, comme la seule solution de rechange à la maison de soins infirmiers. Les membres de la famille, qui se préoccupent de la sécurité de leur mère et des longues listes d'attente éventuelles, tenteront souvent de convaincre celle-ci de solliciter à l'avance un logement pour personne âgée. Une dame qui habite une région rurale a refusé jusqu'à présent de céder à la pression parce qu'elle craignait de gâcher sa chance en inscrivant son nom trop tôt sur la liste.

Non, je n'ai pas encore donné mon nom parce que s'ils m'appellent et que je leur dit que je ne suis pas prête - bien, je doute qu'ils s'empressent de m'appeler à nouveau.

On croit que si une personne âgée attend trop longtemps pour solliciter un logement, il risque d'être trop tard quand viendra le moment - même si ce moment peut attendre des années encore. Toutefois, selon la Société d'habitation de l'Î.-P.-É., les gens qui déclinent l'offre d'un logement ne sont pas pénalisés. Leur

nom demeure sur la liste et peut être sélectionné à nouveau. Néanmoins, plusieurs des femmes que nous avons interrogées ont intégré des logements pour personnes âgées alors qu'elles étaient toujours capables de s'occuper de leur propre maison, parce qu'elles craignaient justement de perdre leur chance d'accéder à ce type de logement.

Aux dires de la Société d'habitation de l'Î.-P.-É., la plupart des maisons qu'elle administre ont une liste d'attente relativement courte. Les longues listes n'existent que dans le cas des logements situés dans les grands centres urbains, ou, dans une certaine mesure, dans des collectivités telles que Montague et Souris. Mais toute période d'attente, même brève, peut être trop longue pour une femme âgée qui tombe malade ou se blesse. Une dame que nous avons interrogée habite en milieu urbain dans un appartement qui est la propriété du secteur privé; elle y est depuis qu'elle «s'est trouvée malade, mentalement et physiquement, et qu'elle ne pouvait plus faire grande chose elle-même». Elle n'avait pas pu alors trouver un logement subventionné par l'État.

Informé davantage la population sur la raison d'être des listes d'attente visant les logements subventionnés et la façon dont elles sont gérées peut contribuer à rassurer les personnes âgées et leurs familles. Le personnel chargé de l'administration de ces logements devrait expliquer clairement aux personnes qui les appellent, ou aux auteurs éventuels d'une demande, comment fonctionnent les listes d'attente. Il faudrait surtout préciser que les gens ne sont pas pénalisés parce qu'ils refusent un logement. On pourrait peut-être envoyer à chaque personne qui fait une demande une lettre contenant des renseignements susceptibles de calmer leurs appréhensions.

La pression exercée sur les femmes âgées pour qu'elles quittent leur maison peut résulter aussi de tensions entre celles-ci et leur famille. Bien que peu disposée à fournir des détails durant l'entrevue enregistrée, une dame a dit s'être sentie obligée

d'aller habiter un logement pour personne âgée de sorte que son fils et sa famille puisse «avoir leur propre vie privée».

Comme les femmes âgées sont de moins en moins capables de remplir les tâches inhérentes à leur logement actuel, on exerce sur elles des pressions croissantes pour qu'elles envisagent un autre type de logement. Étant donné que la plupart d'entre elles ne veulent pas quitter leur maison, comme elles l'ont fermement indiqué, il est regrettable que la solution de rechange la plus connue les contraignent à le faire. Il faut de toute évidence informer ces femmes âgées et s'assurer qu'elles comprennent bien toutes les options offertes.

Entretien de la maison

La plupart des propriétaires-occupantes que nous avons interrogées sont fermement déterminées à demeurer chez elles. Cela leur demande des efforts quotidiens. Et beaucoup d'entre elles sont fortement perturbées à la mort de leur mari. La peine, les capacités physiques affaiblies, et un revenu fort réduit, lorsque combinés, peuvent s'avérer souvent un fardeau trop lourd à porter.

Le fardeau des réparations

Une des raisons les plus souvent invoquées par les femmes âgées pour vendre et quitter la maison familiale est la difficulté que représente l'entretien et les coûts élevés qui y sont associés. Une dame, qui habite présentement un logement pour personne âgée, nous a expliqué les raisons de son départ.

J'avais une grande maison à Fortune. Je trouvais difficile de tout faire moi-même. Je vivais seule, il fallait poser les fenêtres doubles, faire affaire avec la banque et tout le reste. Je devais trouver quelqu'un pour m'aider, vous savez, et payer pour qu'on

vienne déneiger la cour et couper le gazon. Tout ça c'était des extras et je ne pouvais pas le faire moi-même.

Les maisons se détériorent avec les années si vous n'en prenez pas soin. Les femmes que nous avons interrogées ont mentionné nombre de réparations nécessaires dans le cas de leur maison - la toiture coule, la peinture s'écaille, des portes sont mal calfeutrées, des fenêtres ne sont pas étanches, des marches sont enfoncées, le sous-sol s'affaisse, il y a des trous dans les murs, la fournaise est défectueuse et l'eau s'infiltré dans le sous-sol.

Beaucoup de ces femmes se fiaient à leur mari pour s'occuper de l'entretien de la maison et se retrouvent aujourd'hui mal préparées pour effectuer les réparations elles-mêmes, avec un revenu réduit de plus de la moitié. Ça ne pose pas de problèmes pour celles qui ont les moyens d'engager quelqu'un pour effectuer les travaux nécessaires. Le mari de quelques femmes avait bien entretenu la maison jusqu'au moment de leur mort, et peu de réparations ont dû être effectuées depuis. D'autres femmes doivent par contre envisager des réparations coûteuses qu'elles sont incapables de payer.

Une résidente de Victoria a mis sa maison en vente et se cherche un emploi comme dame de compagnie résidente; son mari est décédé et elle n'a plus les moyens de garder sa maison.

Si j'avais l'argent, je resterais ici avec plaisir le restant de mes jours; mais maintenant qu'il est mort, garder la maison est un fardeau...

Une femme et un adulte à sa charge cohabitent et se débrouillent avec les recettes de sa pension de vieillesse, qui lui procure 700 \$ par mois. Grâce à un emprunt de 2 500 \$, dont le remboursement est échelonné sur 15 ans, elle a pu effectuer les réparations essentielles. Malgré ces travaux, l'interviewer a qualifié la maison de «délabrée» et en «très piteux état».

Même quand les sommes nécessaires pour effectuer les réparations sont disponibles, la perspective de traiter avec les ouvriers peut intimider certaines femmes âgées. Cette propriétaire-occupante de Charlottetown que nous avons rencontrée a décrit à quel point il peut être difficile de prendre des décisions importantes concernant les réparations sans avoir l'information pertinente.

Bien, l'hiver passé j'ai fait nettoyer ma fournaise et l'homme qui est venu m'a dit qu'il était temps que je remplace le réservoir d'huile. D'accord - 400 ou 500 \$ - alors j'ai appelé quelqu'un d'autre pour qu'il vienne faire une inspection. Il a dit que le réservoir était en parfait état. Il m'a dit d'aller chez Canadian Tire et d'acheter une cannette de «quelque chose avec le chiffre 7» et de vaporiser tout le fond du réservoir, de prendre un linge puis d'essuyer comme il faut. Le réservoir n'a jamais coulé et ça fait presque un an de ça. Pour moi, vous savez, c'était une grosse décision que j'ai dû prendre.

D'autres femmes âgées, qui n'ont pas suffisamment d'argent et ne savent pas si elles garderont toujours leur maison, préfèrent s'en tenir à un entretien minimal. Ainsi, elles peuvent s'efforcer de garder au moins une partie de la maison dans un état habitable.

Mais si quelqu'un venait habiter la maison après moi, bon sang, je suis certaine qu'il démolirait tout - avec les trous que les rats ont fait dans le corridor là-bas? Je vis ici, dans la cuisine et dans le salon, et c'est confortable.

Entretien et logements subventionnés

Les femmes qui habitent un logement subventionné par l'État se soucient considérablement moins de l'entretien et des réparations. Nombre d'entre elles ont aménagé dans ce type de logement en raison principalement du fait qu'elles n'étaient plus capables de s'occuper de l'entretien de leur maison. La plupart

affirment que le service d'entretien offert par la Société d'habitation de l'Î.-P.-É. est excellent.

Nous avons un bon service.

- et -

Oui, je peux dire qu'ils sont très - vraiment bons.

- et -

Si quelque chose va mal, les fuites d'eau par exemple et d'autres problèmes du genre, ils sont toujours efficaces. Ils arrivent tout de suite pour faire les réparations.

Électricité, chauffage et impôt foncier

Le coût des réparations n'est pas l'unique fardeau financier des femmes de l'Î.-P.-É. qui habitent leur propre maison. La facture d'électricité peut être de 90 à 150 \$ par mois. Plusieurs des femmes que nous avons interrogées ont indiqué que le coût du chauffage excède 1 500 \$ par année. L'augmentation des coûts dans le cas de l'électricité et du combustible pour le chauffage a forcé une résidente de White Sands à limiter l'espace qu'elle occupe dans sa maison durant l'hiver.

Je ne chauffe pas toute la maison durant l'hiver. Je ferme toutes les pièces sauf une chambre et la salle de bains. Et je ne chauffe pas la salle à dîner... parce que l'huile coûte tellement cher que c'est impossible de chauffer toute la maison.

Le fardeau de l'impôt foncier pèse de plus en plus lourd pour les femmes habitant seules dans leur propre maison. Leur revenu est fixe, mais elles doivent pourtant payer des taxes foncières qui augmentent et sont de moins en moins capables de veiller à l'entretien de leur propriété. Cette propriétaire-occupante de la région de Charlottetown doute de la volonté du gouvernement de

venir en aide aux personnes âgées de sorte qu'elles puissent continuer d'habiter leur propre maison.

Bien, je vais vous dire une chose - et j'en ai déjà parlé à des députés du Parlement - comme vous le savez probablement, cette année l'évaluation foncière a augmenté, ça fait que les taxes ont augmenté. Je pense qu'il devrait y avoir une réduction pour les personnes âgées. Non, mais ils prêchent pour que les personnes âgées demeurent dans leur maison, mais ils ne font rien pour nous encourager à rester.

Malgré les épreuves, bon nombre des femmes que nous avons interrogées sont déterminées à vivre dans leur maison. Pendant combien de temps encore? Cela dépendra dans une large mesure des ressources dont elles disposent pour garder leur maison dans un état habitable.

Incidence de l'emplacement sur la qualité du logement

Pour les femmes que nous avons rencontrées, la proximité des services revêt une importance primordiale. Quand nous leur avons demandé ce qu'elles aimaient à propos de leur logement actuel, un bon nombre ont répondu en citant les services facilement accessibles depuis l'emplacement de leur logement (compte tenu de leur degré de mobilité). Beaucoup de femmes qui conduisent trouvent très avantageux d'habiter «juste assez près» - mais pas trop - de la ville pour faire leurs emplettes au supermarché et se rendre en voiture à la banque quand elles reçoivent leur chèque. D'autres préfèrent habiter le centre-ville où les services qu'elles utilisent se trouvent à quelques pas de chez elles - elles préfèrent les chemins plats.

Bien que les femmes estiment avantageux de pouvoir accéder facilement aux services dont elles ont besoin, l'absence d'un service de transport est problématique pour un grand nombre

d'entre elles. Une dame de Keppoch qui, comme beaucoup de femmes âgées, ne conduit pas, appelle un taxi chaque fois qu'elle doit faire l'épicerie. Chacune de ces sorties lui coûte 20 \$.

La vue qu'elles ont de leur logement est un autre facteur important pour les femmes âgées. Plusieurs parmi celles que nous avons interrogées ont souligné combien la vue des espaces verts, des arbres et du ciel contribue à leur bien-être émotif. Une dame habitant un ensemble de logements pour personnes âgées en milieu rural a choisi de ne pas quitter cet endroit très isolé malgré de sérieux troubles cardiaques, parce que la vue du seul logement subventionné par l'État qui fût disponible était déprimante.

Je n'aimais pas l'endroit du tout; le paysage était bien trop morne à mon goût. Alors j'ai pensé que j'allais tenir bon ici.

Cependant, la plupart des femmes âgées avec lesquelles nous nous sommes entretenus ont dit être satisfaites de l'emplacement de leur logement et ne veulent pas aller s'installer ailleurs. Une résidente de Charlottetown s'estime fortunée d'habiter la province.

Il fait bon vivre sur l'Île-du-Prince-Édouard, ça c'est sûr; les alentours sont attrayants, puis les gens sont joyeux.

Incidence de l'espace et de l'accessibilité sur la qualité du logement

Un espace suffisant

Beaucoup de femmes définissent la qualité d'un logement en fonction de l'espace disponible. Les discussions que nous avons eues avec elles étaient largement centrées sur les appartements pour personnes âgées. La plupart des 23 femmes qui habitent ce

type de logement à l'heure actuelle sont satisfaites de l'espace dont elles disposent. Bien sûr, ce serait agréable d'habiter un logement plus spacieux, mais elles conviennent toutes que leur appartement convient à une personne vivant seule et qui dit espace plus grand dit nettoyage supplémentaire.

Certaines des femmes interrogées, cependant, ont trouvé difficile de s'adapter aux dimensions d'un appartement pour personne âgée après avoir habité une grande maison. Quelques-unes trouvent l'espace de la cuisine trop restreint. Plusieurs ont indiqué ne pas pouvoir inviter les membres de leur famille à venir prendre un repas chez elles parce qu'il n'y a pas de place pour une table. Une dame d'Alberton souhaite que son appartement soit aussi spacieux que les plus vieux appartements situés sur le même terrain.

Pour ce qui est de mon appartement, je trouve qu'il manque d'espace dans la cuisine - et je ne sais pas pourquoi ils n'ont pas fait ces appartements-ci de la même grandeur que les premiers qu'ils ont construits. Ils sont très beaux les appartements que vous voyez là-bas. Ils ont une belle cuisine, avec assez de place pour une table puis d'autres choses du genre, au lieu d'installer tout ça au beau milieu du salon comme ici...Y a pas de place ici pour rien.

Certaines femmes ont choisi de ne pas habiter des logements pour personnes âgées parce qu'elles détestaient l'idée de se «trouver à l'étroit» («en cage», «entassées») dans un petit appartement. Dans leur propre maison, elles ont l'espace qu'il faut pour garder à coucher leurs invités, ce qui augmente d'autant plus leurs chances de s'entourer des membres de la famille ou d'amis qui n'habitent pas les environs.

Les femmes qui habitent leur maison trouvent plus facile de demeurer actives. Elles peuvent entreprendre des travaux de courtpointe, des ouvrages crochetés, et des projets divers tels le travail sur bois sans devoir tout ranger après. Pour une femme âgée, avoir ce peu d'espace supplémentaire peut faire toute la

différence entre la capacité de poursuivre son projet et l'obligation de l'abandonner.

Espace accessible

Avoir l'espace adéquat n'est pas tout. Cet espace doit également être accessible. Pour certaines femmes habitant leur propre maison, l'installation d'une rampe supplémentaire dans l'escalier peut leur permettre d'utiliser à nouveau l'espace disponible au premier étage. Dans d'autres cas, il faut rénover pour concentrer les lieux de séjour - salle de bains, chambre à coucher, cuisine, salle de lavage - sur le même étage. Certaines femmes habitant un immeuble à appartements de plusieurs étages peuvent monter l'escalier sans l'aide de personne, mais y arrivent difficilement lorsqu'elles transportent quelque chose.

La plupart des femmes ont affirmé que leur logement convenait à leur degré de mobilité actuel. Elles ont mentionné les rénovations qui avaient été effectuées ainsi que les meubles ajoutés de sorte qu'elles puissent accéder davantage à l'espace disponible. Mais dans beaucoup de maisons, d'immeubles à appartements, même dans certains appartements pour personnes âgées, se trouvent des escaliers. Ils sont une source constante de danger pour un grand nombre de femmes âgées; une chute peut entraîner une blessure grave et, souvent, la perte de leur autonomie. Nous avons rencontré une résidente de Summerside qui habite un immeuble à appartements pour personnes âgées de deux étages, subventionné par l'État :

Comme je vous ai déjà dit, il devrait y avoir un ascenseur. Une femme est tombée l'autre jour et elle est allée voir le docteur ce matin. Elle pensait qu'elle s'était cassée une côte, mais c'était pas ça. Elle montait l'escalier avec des paquets dans les bras; elle est tombée puis s'est fait mal au côté.

L'espace habitable peut être accessible, mais pas nécessairement sécuritaire. Si une femme a un handicap physique évident, ce peut

être ses jambes ou son coeur, elle peut demander à un médecin de lui remettre un certificat attestant qu'elle ne devrait pas emprunter les escaliers. Dans ces cas-là, selon une résidente de Charlottetown, les responsables de la société d'habitation prendront les arrangements nécessaires pour que cette personne aménage dans un logement situé au rez-de-chaussée «aussitôt que ce sera possible».

Toutefois, comme l'explique une résidente de Summerside, vous devez avoir une «très, très bonne raison». Elle avait elle-même de plus en plus de difficultés à gravir les escaliers avec les bras chargés de ses sacs d'épicerie, mais ce n'était pas une raison suffisante, lui a-t-on répondu. «Ils n'ont rien fait de mon cas de toute façon. J'ai tenté ma chance.»

De toute évidence, il est difficile de satisfaire à toutes les demandes puisque tout le monde ne peut habiter le rez-de-chaussée. Mais on peut se demander pour quelle raison, au départ, les personnes âgées sont logées dans des immeubles de plusieurs étages qui ne sont pas dotés d'ascenseurs.

Espace à l'extérieur

Les femmes que nous avons rencontrées et qui habitent leur propre maison peuvent accéder plus facilement à un espace à l'extérieur. Elles ont souvent un petit jardin où elles font pousser des légumes frais, de belles fleurs, et qui leur permettent de faire un exercice agréable durant l'été. Quelques femmes peuvent compter sur un voisin ou un membre de la famille pour préparer le sol. Le gros du travail fait, elles peuvent normalement s'occuper du reste.

J'ai planté toutes les fleurs que vous voyez par là. Ils ont transporté ici le fumier puis tout le reste. C'est parfait si j'en ai besoin, mais je sarcle et je désherbe pas mal tout moi-même. Ça leur arrive de passer quelquefois pour enlever un peu de mauvaises herbes. Elle plante le jardin, moi je m'en occupe ensuite. Jusqu'à

maintenant en tout cas. Je ne sais pas combien de temps je vais pouvoir le faire, mais j'aime ça.

La situation est différente pour les femmes qui habitent un logement pour personne âgée subventionné par l'État. Comme le terrain ne leur appartient pas, les résidentes doivent obtenir la permission de la Société d'habitation de l'Î.-P.-É. avant de creuser un jardin. Bien que plusieurs des femmes que nous avons interrogées aient mentionné connaître des personnes qui possèdent un jardin ou en avoir déjà fait un elles-mêmes, d'autres, qui auraient bien voulu avoir un jardin, avaient l'impression que ce n'était pas permis et ont donc renoncé à ce projet. Peut-être que si un plus grand nombre de résidentes savaient que c'est possible, davantage de femmes âgées s'adonneraient au plaisir du jardinage.

Espace de rangement

L'espace de rangement constitue aussi un important facteur dans la vie des femmes que nous avons rencontrées. Plusieurs de celles qui demeurent dans une plus vieille maison ont avoué ne pas avoir suffisamment de placards. Mais, dans leur cas au moins, les lieux sont assez grands pour pouvoir ajouter des armoires portatives.

Pour les femmes qui habitent de nombreux immeubles à logements pour personnes âgées subventionnés par l'État, le manque d'espace de rangement est souvent une source d'exaspération. Certaines résidentes sont tellement à l'étroit dans leur appartement que les visiteurs n'ont pas de place où ranger leurs bottes et leurs manteaux. Il importe peu que l'endroit exigü empêche les invités de s'asseoir à une table pour le dîner puisque les armoires sont trop petites pour contenir des couverts supplémentaires. Ces femmes se débrouillent autrement : elles reçoivent leur famille à dîner dans la pièce commune et rangent sous leur lit l'excédent des vêtements qui leur appartiennent.

Ça n'aurait pas fait mal à personne d'avoir construit un peu plus d'armoires pour accrocher les vêtements par exemple, ou les ranger. Juste un peu plus d'espace de rangement. Vous avez les vêtements d'hiver et les vêtements pour l'été, les draps et tout le reste - avez-vous la moindre idée où mettre tout ça? C'est entassé sous le lit, pour la plupart. C'est pas correct.

Une résidente d'Alberton que nous avons interrogée a fait plusieurs suggestions quant à la conception de l'espace de rangement. Il y aurait lieu d'apporter des changements en fonction des personnes âgées, de dire celle-ci. Les armoires pourraient par exemple être installées à la hauteur des épaules pour que les personnes âgées n'aient pas à «se mettre à genoux» pour atteindre les marmites et les casseroles. Elle a suggéré aussi que les tiroirs soient placés sur des roulettes, ce qui permettrait d'utiliser efficacement tout l'espace disponible. Plusieurs femmes ont suggéré qu'on attribue à chaque résidente une pièce de rangement distincte (comme les locaux disponibles dans les logements de la Légion à Montague) de sorte à désencombrer leur appartement.

La grandeur et l'accessibilité de l'espace habitable et de l'espace de rangement peuvent avoir une incidence importante sur la qualité de vie des femmes âgées. Trop d'espace entraîne des travaux supplémentaires, à une période de leur vie où elles doivent ménager leurs forces. Un espace insuffisant ou inaccessible mine leur autonomie et les prive des plaisirs que peuvent leur procurer la vie. Le secteur de l'habitation a un défi à relever : offrir des logements pour les femmes âgées qui soient à la mesure de leurs besoins.

Logement sécuritaire

Sur l'île-du-Prince-Édouard, les gens accordent beaucoup d'importance au fait de faire confiance à ses voisins (c'est la

façon de vivre là-bas). Il leur arrive souvent de ne pas verrouiller leurs portes, surtout en milieu rural. L'étranger que vous croisez dans la rue peut plonger son regard dans le vôtre - il peut même vous sourire. Pour beaucoup de gens, on peut y vivre sans crainte du danger. Pourtant, même dans les milieux ruraux où l'on est assuré d'une relative tranquillité, les cas de violence faite aux femmes, aux enfants et aux personnes âgées augmentent. Comme dans les autres collectivités au Canada, des agressions, des vols et d'autres crimes sont commis tous les jours. De plus, beaucoup de résidents qui chauffent leur maison au bois doivent se préoccuper sans cesse des risques d'incendie. Nous avons voulu savoir si la notion de sécurité préoccupait beaucoup les femmes célibataires âgées - qui vivent souvent seules à des endroits isolés.

La plupart de celles que nous avons interrogées ont affirmé se sentir en sécurité dans leur logement actuel. Quatre ont avoué le contraire tandis que deux autres n'étaient pas convaincues de vivre à un endroit sécuritaire. Certaines ont dit s'inquiéter, même celles qui se sentent généralement en sécurité, de la porte d'entrée et du dispositif de sécurité de l'immeuble qu'elles habitent, des cambriolages survenus dans le quartier et des incendies. Le fait d'avoir «de bons voisins» est la source de réconfort la plus souvent citée.

Sécurité et collectivité

La proximité des voisins, de la famille et des amis contribue largement à sécuriser ces femmes âgées. Elles se sentent en sécurité chez elles parce qu'elles savent ce à quoi elles peuvent s'attendre de leurs voisins.

Je pense que c'est parce qu'on connaît tout le monde. J'imagine que c'est pour ça. Si vous habitiez une place que vous ne connaissez pas, bien, vous ne connaîseriez personne et ça vous rendrait nerveuse. Je ne suis pas inquiète. Je barre la porte, je vais me

coucher et je ne me fais pas de soucis. Jamais rien n'est arrivé, et je vis seule ici depuis 12 ans.

Pour certaines, il leur suffit de savoir que «si quelque chose arrive», il y a des gens tout près qui peuvent les aider - des gens sur lesquels elles peuvent compter en cas de crise, une maladie soudaine par exemple, une blessure ou un incendie. D'autres savent qu'elles peuvent compter sur leurs voisins pour **veiller** à ce que rien ne se produise.

Avoir de si bons voisins. Ils surveillent tout le temps - ils ont tous une clé. Je pars. Je leur dis que je m'en vais. Je serai partie pendant X nombre de jours, alors le voisin de ce côté-là vient faire un tour pour arroser mes plantes; l'autre jeune homme surveille la maison. Il surveille qu'il ne m'arrive rien.

Pour certaines femmes âgées, la décision de ne pas quitter leur maison ne veut pas dire qu'elles continuent de vivre dans le milieu sécuritaire et amical qu'elle ont connu par le passé. Cette dame de Montague nous a confié que la collectivité autour d'elle a changé au point qu'elle ne s'y sent désormais plus en sécurité. Les voisins sont décédés et leurs maisons ont été converties en logements locatifs. Des gens que personne ne connaît y emménagent, puis ils partent et d'autres les remplacent. Ils ne restent pas assez longtemps pour que les personnes qui habitent depuis longtemps dans le quartier puissent faire leur connaissance. Ces locataires sont pour elles des étrangers et une menace.

Nous n'avions jamais l'habitude de verrouiller nos portes ici. On sortait puis on laissait la porte débarrée - vous ne pouvez plus faire ça maintenant...C'est une génération de personnes différente, les gens ne sont plus les mêmes - je ne sais pas - ils se préoccupent de rien autour d'eux.

Une autre classe «d'étrangers» représente une menace aux yeux des femmes qui vivent seules, ce sont les automobilistes de passage.

Elles craignent les gens qui viennent frapper à leur porte, leur disent que leur voiture est tombée en panne et demandent s'ils peuvent utiliser le téléphone. Une dame réside près d'une colline à la campagne, la pente est raide et il est arrivé de graves accidents. Plus d'une fois, des gens sont venus frapper à sa porte.

Il y a eu plus d'un accident près d'ici et les gens sont venus ici pour téléphoner. Une fois, c'était très, très tôt le matin - il devait être quatre heures du matin environ. J'avais peur de descendre. Ils me parlaient à travers la fenêtre du haut; ils m'ont dit que leur auto avait pris le champ plus bas sur la route; il a dit qu'y croyait qu'un des gars était mort puis m'a demandé s'il pouvait téléphoner. Qu'est-ce que vous faites dans ce temps-là? Il a fallu que je le laisse entrer, mais il s'est servi du téléphone seulement - c'est tout. Il n'était pas mort - l'autre gars - juste évanoui, je pense. Je ne sais pas comment c'est arrivé. Ils descendaient la côte puis la voiture a pris le champ de ce côté-là de la route, après avoir frappé le caniveau puis viré à l'envers de l'autre côté du chemin. Ça faisait peine à voir. Le gars aussi. Il saignait, en tout cas je l'ai laissé téléphoner à la GRC.

Les cambriolages et les actes de vandalisme dans le voisinage sont aussi une source d'inquiétude pour les femmes âgées qui vivent seules. Sauf quelques cas isolés, la situation ne rend pas «nerveuses» les femmes que nous avons interrogées, qui préfèrent se concentrer sur le fait qu'il ne leur est rien arrivé jusqu'à présent. Mais ces histoires érodent quand même, semble-t-il, leur sentiment de sécurité. «Je ne sais pas s'il existe un endroit seulement où on peut se sentir en sécurité aujourd'hui. Vraiment. C'est affreux.»

Une résidente de White Sands nous a dit que beaucoup de femmes âgées dans son entourage aimeraient mieux vivre à l'extérieur du village (Murray River) en raison des récents cambriolages survenus à cet endroit. D'autres estiment se sentir plus en

sécurité dans les logements subventionnés par l'État que dans leur vieille maison.

Bien c'est un des avantages je pense des logements comme celui-ci. J'ai jamais entendu parler de quelqu'un qui avait cambriolé des logements pour personnes âgées, vous?

Les patrouilles régulières de la police contribuent aussi d'une certaine façon à sécuriser les gens selon plusieurs résidentes de Charlottetown. Une dame que nous avons rencontrée s'est dite fortunée d'avoir un agent de police comme voisin.

Sécurité des immeubles

L'existence d'un dispositif de sécurité à la porte d'entrée d'un immeuble est une question prioritaire pour les femmes que nous avons interrogées. La plupart d'entre elles ont indiqué qu'elles verrouillent régulièrement la porte et que ce geste les sécurise.

...je ne resterais certainement pas seule ici sans verrouiller les portes, la porte grillagée ou quelque chose. Mais c'est juste pour ma tranquillité d'esprit.

Or, ce ne sont pas toutes les femmes âgées qui ont cette tranquillité d'esprit. Une résidente de Charlottetown habite un logement subventionné par l'État et nous a affirmé que tous les locataires de l'immeuble se plaignent surtout de la piètre qualité du système de sécurité. En effet, il faut utiliser une clé pour ouvrir la porte à l'avant de l'immeuble et pour la verrouiller à nouveau. Quelqu'un peut donc oublier de verrouiller la porte une fois entré ou sorti, et elle demeurera ainsi - souvent toute la nuit. Outre de pouvoir accéder facilement à l'intérieur de l'immeuble, ajoutons le fait qu'on a posé à l'entrée un tableau affichant les noms et les numéros de logement de tous les résidents.

Je ne sais pas ce que vous en pensez, mais je n'aime pas vraiment qu'on ait posé un tableau à cet endroit-là. J'habite trop près de la porte et ils savent que je suis au [numéro du logement]; n'importe qui peut entrer à n'importe quelle heure de la nuit, vraiment...

Sécurité-incendie

Les femmes interrogées ont mentionné aussi craindre les incendies. Les dangers inhérents à l'utilisation d'un poêle à bois expliquent pourquoi certaines femmes âgées ont décidé de quitter leur maison pour aller vivre ailleurs. Elles se sentent maintenant plus en sécurité parce qu'elles n'ont plus à s'inquiéter. Il reste que certains logements subventionnés par l'État n'ont qu'une sortie donnant sur le corridor; de là, on peut gagner la sortie principale de l'immeuble. Les femmes qui habitent ces logements se sentiraient davantage en sécurité s'il y avait une seconde sortie en cas d'incendie. D'ici là, une dame d'Alberton nous a révélé que dans une situation pareille, elle «prendrait une chaise puis la balancerait par la fenêtre».

Malgré leurs préoccupations, la plupart des femmes que nous avons interrogées se croient en sécurité où elles habitent. Encore plus, disent-elles, quand elles connaissent leurs voisins et disposent de dispositifs de sécurité adéquats. Une propriétaire-occupante de New Dominion résume ainsi cette façon pratique de voir les choses :

Je verrouille les portes, je suis près du bon Dieu et mes voisins sont là pour me protéger si quelque chose arrive.

Avantage d'avoir de bons voisins

Avoir de bons voisins est important pour les femmes célibataires âgées de l'Î.-P.-É. Nous avons posé les questions suivantes aux 75 femmes formant notre échantillon : «Qu'est-ce qui vous plaît

ici?» et «Dites-nous pourquoi c'est facile ou agréable pour vous de vivre ici?» Sur les 75 femmes, 36 nous ont parlé de l'avantage d'avoir de bons voisins.

Coup de main des voisins

Comment définir de bons voisins? Une dame de New Glasgow a répondu dans un style laconique : «Bien, **mes** voisins aident leurs voisins.» Certaines femmes âgées ont des voisins qui leur rendent des services pratiques et souvent essentiels. Ils déblaient l'entrée l'hiver, effectuent des travaux ménagers, les conduisent à différents endroits et s'occupent du jardin - sans qu'on leur demande et gratuitement.

Mes voisins d'à côté viennent et retournent la terre du jardin pour moi parce qu'ils disent «c'est pas cette année que vous allez arrêter de jardiner». Cette année, je leur ai dit que j'avais décidé de ne pas me faire de jardin. Ils sont venus pour retourner la terre encore une fois, puis elle est venue pour m'aider à planter les graines. Vous savez, ils sont très bons pour moi.

D'autres femmes doivent se débrouiller sans ce genre de service. Une dame que nous avons rencontrée habite dans une collectivité qui ne compte pratiquement que des veuves. Elles essaient toutes, chacune pour soi, de surmonter leur chagrin et de vaquer tant bien que mal à leurs tâches quotidiennes.

Il n'y a que des veuves par ici. Quand elles ont fini leur propre travail, elles n'ont pas envie de venir vous voir pour demander : «qu'est-ce que je peux faire pour vous?» - elles ressentent pour moi ce que je ressens pour elles. Je n'ai pas le temps de les aider et je ne crois pas qu'elles aient le temps de m'aider non plus.

Certaines des femmes ont mentionné l'aide que leur ont apportée des voisins quand elles étaient affligées ou malades.

Si vous ne vous sentez pas bien, ils viennent frapper à votre porte. Ils ne viennent pas pour vous embêter, vous savez, mais ils viennent faire un tour et s'il y a quelque chose qu'ils peuvent faire, ils le feront.

Relations sociales

Beaucoup de femmes aiment la compagnie de leurs voisins, comme nous l'a confié une dame de Charlottetown.

Bien, vous avez toujours de la compagnie - avoir des voisins juste à côté, ça compte beaucoup.

Pour les femmes qui habitent un logement subventionné par l'État, cette compagnie est souvent à portée de la main pour ainsi dire. On retrouve une salle commune dans la plupart de ces immeubles. Les locataires s'y rencontrent pour jaser tranquillement ou y reçoivent leurs amis ou leur famille à dîner quand ils sont trop à l'étroit dans leur logement. On y tient aussi des réunions, des rencontres de la congrégation religieuse, des parties de cartes ou des bingos. Mentionnons aussi les fêtes et les anniversaires, le repas de Noël et les occasionnels concerts de musique. Bref, la salle commune est un endroit où les voisins peuvent se rencontrer et profiter de la compagnie des uns des autres - surtout durant l'hiver où il est difficile pour eux de se déplacer.

...l'hiver est splendide ici! Vraiment splendide. J'ai bien hâte qu'il revienne. C'est splendide. On se retrouve toujours dans la salle de divertissement. C'est là qu'on vit (rire). On organise des soupers et des petites rencontres, vous savez, des lunchs. On a un club, aussi, un club des amis; on est 18 et on se rencontre toujours ici quand on a des réunions.

Avoir des voisins si près, toutefois, n'est pas toujours une pure partie de plaisir au plan social. Quand nous avons demandé à notre groupe de femmes âgées ce qui leur déplaisait à propos de

leur logement actuel, plusieurs de celles qui habitent un logement subventionné par l'État se sont dites insatisfaites des rapports entretenus avec les voisins. Un nombre plus petit de femmes habitant leur propre maison ont parlé de leurs voisins en termes négatifs. C'est l'apparence de leur propriété qui les préoccupent en général.

Nombre de femmes que nous avons interrogées et qui habitent leur propre maison, ou un appartement qui est la propriété du secteur privé, estiment qu'elles auraient moins de vie privée si elles résidaient dans un logement subventionné par l'État. Cette dame de O'Leary préfère son appartement.

Oui, c'est plus agréable parce que je peux recevoir des gens dans l'intimité. Vous fermez la porte. Les autres aussi [les femmes qui habitent un logement subventionné par l'État], mais tout le monde vous regarde. «Qui vient lui rendre visite - qui c'est, qui c'est?» - vous savez - tout le monde veut savoir. Mais ici, personne porte attention à ce que vous faites.

Le degré d'interaction sociale dans les logements subventionnés par l'État semble varier beaucoup d'un logement à l'autre. Les interviewers ont remarqué que dans certains immeubles, la plupart des locataires ne fermaient pas leur porte. Les gens se rendaient visite et échangeaient des bonjours dans le corridor, des amis bavardaient dans les pièces communes. Dans d'autres immeubles par contre, toutes les portes étaient fermées et les corridors ainsi que les salles communes étaient déserts. Dans un cas, l'interviewer a observé ce contraste entre deux immeubles appartenant au même ensemble de logements. Une dame de Charlottetown que nous avons rencontrée a indiqué à quel point les portes fermées rendaient difficiles les rapports amicaux entre voisins.

Je me connais, si je marche dans le corridor, que la porte du voisin est ouverte et que quelqu'un me salue de la main - ça va, je ne suis pas obligée de rentrer mais c'est bien de se dire quelques mots.

Mais si la porte est fermée, je ne vais pas aller sonner ou cogner, parce que, vous savez, peut-être que la personne se repose ou quelque chose comme ça. C'est vrai ce que je vous dis. Les portes sont toujours fermées ici.

Dans certains cas, les voisins ne sont pas disponibles tout simplement. Une dame nous a confié qu'elle vit dans l'isolement depuis des années. Elle habite un logement subventionné par l'État situé à mi-chemin sur une pente raide, dans une petite localité rurale où n'existe que peu de maisons aux alentours. L'immeuble compte quelques logements à peine et, jusqu'à tout récemment, elle était l'unique femme locataire. Ses problèmes de santé l'empêchent de parcourir quelque distance que ce soit à pied et elle n'a pas de voiture. Les membres de sa famille les plus près habitent à une quinzaine de milles de chez elle et peuvent difficilement lui offrir un service de transport chaque fois qu'elle en a besoin. Cette dame a eu très peu de chances d'établir une relation de camaraderie avec d'autres locataires. Heureusement, une autre femme a emménagé dans l'immeuble récemment.

Garder de bons voisins

Si on leur laisse le choix, les femmes âgées préfèrent vivre à un endroit où elles ont de bons voisins. Elles préfèrent aussi habiter leur propre maison, dans la collectivité où elles ont vécu la majeure partie de leur vie. Certaines des femmes que nous avons interrogées, même si elles ont dû quitter leur maison, ont pu trouver un autre logement dans leur collectivité et conserver ainsi leurs amis et leur voisins.

Cette résidente de O'Leary a eu la chance de se trouver un logement subventionné par l'État dans la collectivité où elle vit depuis de nombreuses années :

Oh, nous sommes tous des amis. Vous savez qu'on se connaît tous. C'est des gens avec qui on est allé à l'école pour la plupart

ou...oui des voisins. La plupart viennent d'ailleurs, mais on s'est rencontrés à des fêtes ou à d'autres occasions comme ça. Y a pas beaucoup de gens qui sont vraiment des étrangers.

Une dame habite une maison mobile située sur la propriété d'un membre de sa famille. Elle estime que ce type de logement [son pavillon-jardin] lui procure un grand avantage, celui de demeurer près de ses amis et de ses voisins. «Je pense que c'est mieux que d'aller vivre loin au milieu des étrangers».

Pour certaines femmes âgées qui doivent quitter la collectivité qu'elles connaissent bien, il est important de trouver un nouveau groupe de voisins chaleureux et accessibles. Une résidente de Souris a souligné la différence existant entre deux immeubles appartenant au même ensemble de logements.

J'aime ça ici. Parce que je les trouve tous gentils et c'est pas comme ça dans d'autres logements, vous savez. Je vais de temps en temps visiter quelques personnes dans l'autre [immeuble], mais on dirait qu'ils ne se rendent jamais visite. Les portes sont fermées... Je suis contente de vivre ici, pas là-bas.

«Je suis contente de vivre ici, pas là-bas» - une phrase qui décrit bien ces femmes âgées, le désir qu'elles ont de s'installer quelque part, leur capacité d'apprécier ce qu'elles ont et de penser toujours aux moins fortunés qu'elles. Leurs besoins sont simples : avoir un endroit où habiter, de bons voisins, assez d'argent pour vivre et un peu d'aide pour l'entretien - un endroit où elles se sentent en sécurité, avec des amis à proximité.

**Les femmes âgées et leurs besoins concernant
les services de soutien**

Nous avons demandé aux femmes que nous avons rencontrées ce qu'elles pensaient des services de soutien et des programmes d'aide au logement conçus pour promouvoir l'autonomie des personnes âgées. Nous voulions savoir, tout d'abord, si elles en connaissaient l'existence. Deuxièmement, savent-elles qui contacter pour obtenir de l'information? Troisièmement, utilisent-elles certains programmes et services? Le cas échéant, nous leur avons demandé de partager avec nous leurs expériences. Enfin, nous voulions savoir ce qu'elles considèrent essentiel pour conserver leur autonomie et une qualité de vie raisonnable. Ont-elles besoin d'autres services?

Tableau 4 : Connaissance des services de soutien existants

Connaissance de ...	A/R	Au courant	Quelque peu au courant	Pas au courant	Total
Service de soutien communautaire	16	1	11	47	75
Programme de soins à domicile	0	15	42	18	75
Ergothérapie	1	5	28	41	75
Service d'auxiliaire familiale	0	13	52	10	75
Service de protection des adultes	1	0	8	66	75
Physiothérapie	0	8	34	33	75
Ligne-information	0	8	16	51	75
Programme de vigilance des facteurs	1	3	16	55	75
Repas livrés à domicile	0	32	41	2	75
Ligne de vie	0	19	46	10	75
Ligne-santé	1	4	10	60	75
Service de prêt d'équipement	1	26	43	5	75
Programme d'intervention communautaire	0	4	20	51	75
Sait où obtenir de l'information sur les services de soutien?	5	8	33	29	75

Connaissance des services de soutien existants

Les questions que nous avons posées aux femmes âgées se limitent dans l'ensemble aux services énumérés au tableau 4 de la page précédente. Ce qui n'était pas le cas cependant des conversations

que nous avons eues. Une dame nous a parlé par exemple du service que lui offre l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA). Sa vue avait diminué au point où elle ne distinguait que des ombres. Par l'entremise de l'INCA, elle a pu emprunter des livres sur cassettes et on lui a fait parvenir des articles tels un calendrier avec des chiffres et des lettres grand format.

Manque d'information

Il est important de souligner que la plupart des femmes âgées ne sont «pas au courant» ou «quelque peu au courant» seulement des services de soutien offerts aux personnes âgées sur l'île-du-Prince-Édouard. Le total des réponses dans cette première catégorie est supérieur à toutes les réponses classées dans la seconde. Très peu de services étaient bien connus de la majorité des femmes interrogées.

Nota : on trouvera une description des services de soutien à l'annexe C, page 106.

Des conclusions que nous avons tirées, la plus importante peut-être est le fait que 51 femmes sur 75 n'avaient jamais entendu parler de la ligne-information. C'est le service qui, pour autant qu'on l'utilise, peut permettre d'accéder à tous les autres programmes et services offerts aux personnes âgées. Via la ligne-information, les gens âgés peuvent parler à une personne qui connaît tous les services disponibles sur le bout des doigts. Pourtant, bien plus de la moitié des femmes formant notre échantillon ne savaient pas que ce numéro de téléphone existait. Chose peu surprenante, la plupart d'entre elles n'avaient aucune idée, sinon une petite idée seulement, de ce qu'il fallait faire pour obtenir de l'information sur les services de soutien existants.

Ceux avec lesquels elles s'étaient davantage familiarisées sont le service de repas livrés à domicile, le service de prêt d'équipement de la Croix-rouge, la ligne de vie, le service d'auxiliaire familiale, et le programme de soins à domicile.

Les moins connus sont le service de protection des adultes, la ligne-santé et la ligne-information. De même, les femmes n'étaient pas très au courant du programme d'intervention communautaire de la Croix-rouge.

Comment l'information est diffusée sur l'île-du-Prince-Édouard

On fait appel à diverses méthodes pour promouvoir les services offerts aux personnes âgées sur l'Î.-P.-É. Les fournisseurs de ces services se rendent dans les clubs de l'âge d'or pour les expliquer aux résidents, et font paraître régulièrement des annonces dans l'annuaire téléphonique, les journaux locaux et les revues locales destinées aux personnes âgées en plus de passer des annonces à la radio. Des affiches et des avis sont placardés sur les murs de la clinique médicale et de l'épicerie ainsi que sur le tableau d'affichage de l'église. On retrouve un guide s'adressant aux personnes âgées dans la première partie de l'annuaire téléphonique de l'Î.-P.-É., et le ministère provincial de la Santé et des Services sociaux vient de publier un ouvrage de référence contenant tous les services offerts aux personnes âgées.

Il semble qu'on fasse des efforts acceptables pour faire connaître et promouvoir les services de soutien; néanmoins, les femmes célibataires âgées ne sont pas au courant des programmes et des services existants.

Utilisation des services existants

Les rares femmes qui connaissaient davantage les services existants ont tendance à être actives au sein des clubs de l'âge d'or et semblent croire qu'il leur appartient de s'informer sur les services offerts aux personnes âgées. La plupart des autres femmes connaissaient un service parce qu'elle ou un proche en avait fait l'expérience. Soit que leur mari, un membre de leur famille ou un ami a déjà sollicité le service en question, sinon elles-mêmes, ce qui est moins fréquent.

Seules quelques femmes avec lesquelles nous avons discuté font appel présentement à un service - une dame reçoit chaque semaine la visite d'une auxiliaire familiale, qui passe l'aspirateur et fait la lessive. Une autre se fait livrer des repas à domicile trois fois par semaine.

Services de soutien nécessaires

Sur les 75 femmes formant notre échantillon, 61 ont indiqué n'avoir jamais fait appel à un service de soutien ou bénéficié d'un programme d'aide au logement. Elles savent qu'il est possible d'obtenir des soins à domicile et de louer de l'équipement parce que leur mari en a eu besoin un jour. Dans nombre de cas, ce sont des professionnels des soins de la santé qui avaient sollicité les services suite à l'hospitalisation de leur mari. Les femmes que nous avons interrogées semblaient fières et soulagées de n'avoir pas eu besoin jusqu'à ce jour de recourir aux services de soutien. «Pas jusqu'à maintenant, dieu merci», disent-elles.

Elles ont tendance à recourir à ces services avec réserve. Elles préfèrent sous-utiliser les programmes et les services offerts en espérant qu'ils existent toujours lorsqu'elles en auront vraiment besoin. Même les femmes, qui, de toute évidence, ont besoin de ces services ou d'aide en ce qui concerne leur maison, estiment qu'il y a des gens «plus dans le besoin» qu'elles. La plupart préfèrent s'en passer, s'en sortir seules ou faire appel à leur famille et aux voisins.

Aussi longtemps que je peux me débrouiller sans le gouvernement, je le ferai.

La plupart des femmes qui ont mentionné avoir eu recours à des services de soutien l'ont fait sur une courte période, dans des cas d'urgence, suite à une maladie ou à une blessure.

J'ai été opérée - c'est là que j'ai commencé. J'ai été opérée aux intestins pour un cancer et il fallait qu'on me livre des repas à la maison. C'était merveilleux.

- et -

Ah, il y a deux ou trois étés j'ai demandé ... qu'on m'aide un peu à faire le nettoyage parce que j'avais mal au dos - alors quelqu'un est venu.

- et -

J'ai été opérée, vous voyez, et je ne pouvais plus passer l'Électrolux ou nettoyer; et après que mon mari est mort, c'était merveilleux d'avoir quelqu'un qui vienne nettoyer la maison et jaser un peu.

Critiques et éloges des services de soutien

Comme nombre des femmes âgées n'étaient pas au courant des services de soutien et des programmes d'aide au logement offerts, nous avons entendu peu de témoignages d'estime ou de critiques à leur égard. Elles étaient de toute évidence incapables de faire des observations sur des programmes et des services qu'elles ne connaissaient pas. Toutefois, les anecdotes recueillis sont importants et méritent notre attention.

Les repas livrés à domicile ont suscité des commentaires fort élogieux de la part de toutes les femmes qui ont bénéficié du service, qu'elles considèrent par ailleurs extrêmement important et de qualité supérieure. La plupart des femmes que nous avons interrogées en connaissent l'existence et estiment le service essentiel à l'autonomie des personnes âgées.

On vous apporte un gros repas appétissant, et vous n'avez pas de vaisselle à faire ou quoique ce soit. Ma soeur faisait livrer ses repas tout le temps - trois ou quatre fois par semaine - et elle adorait ça. Vous savez, c'est gratuit et c'est comme une surprise. Y a des gens qui disent que leurs repas n'étaient pas bons, moi je pensais qu'ils étaient excellents et variés à part ça! Vous avez un dessert et un bol de soupe. Beaucoup de gens veulent de la soupe et un dessert pour souper. C'est merveilleux et c'est pas cher.

- et -

... beaucoup maintenant sortent de l'hôpital et demandent des repas livrés chez eux pendant un bout de temps. Ou il y a beaucoup de vieilles personnes qui n'arrivent pas à se faire à manger et on leur apporte un bon repas chaud. Tous les jours sauf le samedi et le dimanche...C'est merveilleux parce qu'elles ne se feraient pas à manger toutes seules. Elles ouvriraient probablement une canne de quelque chose. Mais si on leur apporte un repas chaud par jour, c'est bon. Surtout si elles ont le diabète, vous savez qu'on a ça le diabète - on a différentes diètes comme...c'est merveilleux pour les vieilles personnes.

- et -

Y a une chose maintenant que ma vue - je vois pratiquement plus avec mon oeil gauche - y viennent me livrer des repas chez nous à l'heure du dîner. Je n'ai pas besoin de me faire cuire quelque chose sur le poêle. Le docteur m'a dit de me servir du poêle le moins souvent possible par peur que je me brûle.

Une critique toutefois a été soulevée à maintes reprises : on voudrait que le service de repas livrés à domicile soit élargi de sorte à desservir les personnes âgées vivant en milieu rural. Le service est présentement offert par des bénévoles et se limite aux collectivités comptant une plus large population. Situation très désavantageuse pour les femmes âgées qui habitent une

localité rurale, sont isolées et requièrent des services offerts à l'extérieur des grands centres. Comme une dame l'a souligné :

Si vous habitez la campagne, vous n'avez pas droit au service des repas livrés à domicile et c'est une chose que je reproche au service...

Le service d'auxiliaire familiale est lui aussi fort apprécié. La plupart des femmes que nous avons interrogées le considèrent extrêmement important pour l'autonomie des personnes âgées. Beaucoup de femmes ont mentionné en connaître d'autres qui utilisent le service à l'heure actuelle. Une dame nous a parlé d'une personne de 80 ans qui habite un appartement et reçoit chaque jour la visite d'une auxiliaire familiale. Une autre femme, qui ne connaissait pas ce service, a suggéré sa création. Peu des femmes que nous avons rencontrées utilisent le service d'auxiliaire familiale. Elles savent tout simplement qu'un jour viendra où elles ne seront plus capables d'effectuer certaines tâches ménagères.

Si les vieilles personnes avaient quelqu'un qui vienne les aider - vous savez - une fois par semaine pour nettoyer, ou une fois toutes les deux semaines; bien, elles pourraient rester [dans leur maison].

- et -

Des femmes pourraient venir deux jours par semaine peut-être pour faire quelques petits travaux pour elles, les aider à prendre leur bain, leur préparer un repas puis faire d'autres choses si on leur demande. Les vieilles personnes apprécient beaucoup cette aide là. Ça leur permet de rester autonomes, jusqu'à un certain point, plus longtemps, je pense.

Une dame, qui a eu une opération pour la vésicule biliaire, a mentionné ceci concernant le service d'aide familiale :

J'ai appelé et ils sont venus quatre fois...Merveilleux. Vraiment merveilleux. Je ne suis pas si difficile que ça, alors - ils sont seulement - disons qu'ils savent ce qu'ils ont à faire. Vous n'avez pas besoin de les surveiller ou de leur dire quoi faire. Ils demandent seulement ce que vous voulez, puis ils le font. Du très bon travail.

Craintes et préoccupations des femmes âgées concernant les services de soutien

Plusieurs des femmes que nous avons rencontrées s'inquiètent tout particulièrement de ce qu'il n'y ait pas suffisamment d'auxiliaires familiales pour répondre aux besoins du nombre croissant de personnes âgées. Une dame qui habite un logement pour personne âgée subventionné par l'État nous a confié qu'une amie âgée de 87 ans avait déménagé récemment dans une autre ville pour aller vivre dans un centre de soins communautaires agréé, et qu'elle recevait avant son départ la visite d'une auxiliaire familiale une fois par semaine. D'après elle, son amie n'aurait peut-être pas quitté son appartement si elle avait pu utiliser le service d'auxiliaire familiale plusieurs fois par semaine.

...elle n'a pas de problèmes avec sa mémoire, et je pense que si elle avait eu un peu plus d'aide elle aurait aimé rester plus longtemps ici...parce qu'elle appelle tous les jours et il n'y a aucun doute qu'elle s'ennuie de son appartement.

Comme nous l'avons mentionné plus tôt, beaucoup de femmes se sont dites soulagées de ne pas dépendre des services de soutien offerts par l'État ou la collectivité. Elles savent pourtant qu'un jour viendra probablement où elles seront moins aptes à tout faire par elles-mêmes. Elles craignent que ce moment venu, on leur dira que le service dont elles ont besoin n'est pas disponible. Les femmes âgées se préoccupent beaucoup du financement du service d'auxiliaire familiale.

Je suis bien maintenant, mais dans dix ans j'aurai peut-être besoin d'une auxiliaire familiale. Mais est-ce qu'ils ont suffisamment d'auxiliaires? C'est la question que je me pose. Est-ce qu'ils ont l'argent pour former les gens à ce métier là et est-ce qu'ils auront toujours une marge dans l'emploi des fonds? ...D'après moi, l'argent manque. Il devrait y avoir plus d'auxiliaires. Il y a plus de personnes âgées qu'avant et leur nombre ne fera qu'augmenter dans les 20 prochaines années. La société vieillit.

- et -

Je sais que les auxiliaires familiales ici ont la vie difficile... On en avait une; elle est venue un matin. Il fallait qu'elle se dépêche parce qu'ils sont très occupés. Il faudrait la moitié plus d'auxiliaires familiales pour couvrir tout le territoire de l'Île. Tellement de gens restent dans leur maison aujourd'hui et ont besoin d'aide et bien d'autres choses.

Parmi l'ensemble des services dont ont parlé les femmes âgées, ce sont les repas livrés à domicile et le service d'auxiliaire familiale qui semblent les plus importants à leurs yeux. Quand nous leur avons demandé ce qu'elles considèrent essentiel pour permettre aux femmes âgées de conserver leur autonomie, ce sont ces deux services qui furent recommandés le plus souvent. Elles se préoccupent surtout de ce que ces services soient offerts également en milieu rural et élargis de sorte à répondre à la demande croissante.

Programmes d'aide au logement

Nous avons demandé aux femmes qui forment notre échantillon ce qu'elles savaient des programmes provinciaux et fédéraux énumérés à la page suivante. Comme nous nous attendions à ce que les titres des programmes ne leur disent pas grand-chose, nous les avons décrit brièvement. Dans le cas du Programme d'aide à la

remise en état des logements pour propriétaires-occupants, par exemple, l'interviewer précisait qu'il s'agit «d'un programme offert par la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Si vous êtes propriétaire de votre maison et que votre revenu est peu élevé, le programme peut vous aider à payer les rénovations.»

Tableau 5 : Connaissance des programmes d'aide au logement existants

Connaissance de ...	A/R	Au courant	Quelque peu au courant	Pas au courant	Total
Programme de report d'impôt pour personnes âgées	6	3	9	57	75
Programme de réparations d'urgence pour personnes âgées	7	7	24	37	75
Service de dépannage	6	8	44	17	75
Programme d'aide à la remise en état des logements pour propriétaires-occupants	7	8	23	37	75
Programme d'aide à la remise en état des logements pour personnes handicapées	6	0	14	55	75
Sait comment obtenir de l'information sur les programmes d'aide au logements?	10	9	24	32	75

Nota : On trouvera une description des programmes d'aide au logement à l'annexe C, page 106.

Comme 30 des 75 femmes que nous avons interrogées sont locataires, et qu'elles accordent par conséquent moins d'intérêt

aux programmes d'aide au logement, nous mettons l'accent dans les pages qui suivent sur les réponses des 45 propriétaires-occupantes.

Connaissance des programmes d'aide au logement existants

Manque d'information

Des cinq programmes énumérés, seul celui ayant trait aux professionnels aidants était assez connu, la plupart des femmes étant «quelque peu au courant» de l'existence du programme. Les autres programmes d'aide au logement n'étaient pas bien connus. La proportion des femmes interrogées qui ne sont «pas au courant» de ces programmes est deux fois plus grande que le nombre de femmes «quelque peu au courant».

Un peu moins de la moitié des 45 propriétaires-occupantes se sont dites «quelque peu au courant» ou «au courant» de la façon d'obtenir de l'information au sujet de ces programmes. La plupart ont indiqué qu'elles communiqueraient avec la Société d'habitation de l'Î.-P.-É., ou comme d'autres l'appellent, «le Logement». Toutefois, 20 femmes ont dit n'avoir aucune idée comment s'y prendre pour obtenir des renseignements.

Les femmes interrogées ont mentionné fréquemment «avoir entendu parler» des programmes d'aide au logement dans leur ensemble, mais ne pas en connaître un en particulier. Elles peuvent avoir une vague idée seulement des subventions accordées par l'État. Une dame, dont la maison avait grand besoin d'être peinturée, a fait l'observation suivante, qui illustre quelle idée floue se font beaucoup de femmes des programmes et des services offerts aux personnes âgées.

Mais ils disent qu'il y a des jeunes qui peuvent peindre les maisons des vieilles personnes. Je ne sais pas moi, je n'en ai jamais entendu parler, vous?

Une dame nous a dit qu'elle avait entendu une annonce à la radio où il était question d'un service de dépannage pour les personnes âgées, mais qu'elle ne s'était plus rappelée du numéro de téléphone en arrivant chez elle. Elle a fait deux ou trois appels avant de communiquer avec le bureau approprié. D'autres femmes âgées, dans des circonstances semblables, auraient pu avoir moins de chance dans leur recherche. Répétons, car ça en vaut la peine, que 20 propriétaires-occupantes sur 45 n'avaient pas la moindre idée de la façon de s'y prendre pour obtenir des renseignements si elles en avaient besoin.

La maison d'une femme âgée nécessite des réparations essentielles. Les fenêtres laissent passer les courants d'air et un plafond «coule comme un panier percé». L'état de la maison se détériore parce la propriétaire n'a pas les moyens de défrayer les réparations, pas plus qu'elle n'arrive à payer les factures de chauffage élevées en raison des pièces pleines de courants d'air. Cette dame n'était pas au courant des programmes d'aide au logement qu'offre le gouvernement.

Perceptions négatives et fautives

La plupart des femmes interrogées ne connaissent pas le Programme de reports d'impôt. Une fois que l'interviewer l'eut décrit brièvement, il a pour ainsi dire été submergé de commentaires négatifs. Les femmes âgées croient sans l'ombre d'un doute que les désavantages du programme en surpassent les avantages, et nombre d'entre elles ont semblé même offensées de l'existence de celui-ci. Une dame, qui connaissait le Programme, a dit ceci :

Je me rappelle qu'une fois un homme assez important est passé chez nous pour les élections; il me posait des questions alors je lui ai demandé : «J'ai une question pour vous aussi - si vous voulez que les personnes âgées vivent dans leur propre maison, comment ça se fait que vous augmentez les taxes chaque jour?» Il a répondu : «Vous

n'êtes pas obligée de les payer.» J'ai dit : «Quoi?» Il m'a répondu : «Non, mais quand vous allez partir, on saisira la propriété.» J'ai dit qu'il ne devait pas compter là-dessus.

Bien que certaines personnes âgées puissent craindre qu'on leur enlève leur maison si elles reportent le paiement de leur impôt, ce n'est pas le cas. Le gouvernement ne demanderait que le montant de l'impôt reporté. Il semble que les femmes que nous avons interrogées abhorrent l'idée d'engager toute procédure qui puisse diminuer la valeur de leur patrimoine, même si cela peut contribuer à accroître significativement leur qualité de vie courante. Cette attitude découle peut-être du fait que cette génération de femmes ont grandi à l'époque de «l'argent comptant». Nombre d'entre elles sont très fières d'avoir remboursé entièrement leur prêt hypothécaire et de n'avoir plus de dettes. Elles ont tendance à croire qu'en reportant leur impôt, elles sont en dette avec l'État et risquent de perdre leur seul bien. La fierté est aussi un facteur déterminant. Les femmes âgées se disent fières d'avoir toujours payé leur impôt et fait leur part pour la société.

Malgré tout, l'aversion instantanée qu'elles ont pour un tel programme semble malheureuse parce que le même type de formule pourrait être adoptée, via les organismes de logement financés par l'État, en vue d'accorder des prêts qui serviraient à défrayer les réparations, les rénovations et l'entretien de la maison. Ainsi, le patrimoine d'une femme âgée ne perdrait probablement pas de valeur compte tenu des réparations et des rénovations effectuées; ces travaux pourraient protéger, voire même accroître la valeur marchande de la maison. De tels programmes seront peut-être plus populaires auprès des générations futures de femmes âgées. Il pourrait être utile également d'organiser une campagne de sensibilisation publique axée sur les adultes puisqu'ils jouent souvent le rôle de conseiller auprès de leurs parents âgés. Il est possible que bon nombre des enfants rendus à l'âge adulte préfèrent que leur mère

vive bien aujourd'hui, peu importe les incidences que cela peut avoir sur la valeur de leur héritage.

Expériences liées aux programmes d'aide au logement

Comme nous l'avons déjà mentionné, 51 des 75 femmes interrogées n'avaient jamais bénéficié d'un service de soutien ou d'un programme d'aide au logement. Malgré cela, les témoignages que nous avons recueillis sont dignes d'attention.

Les femmes (une minorité) qui ont déjà utilisé le service de dépannage pour personnes âgées se sont dites très satisfaites. Elles le considèrent important pour deux raisons. Premièrement, les femmes qui utilisent le service n'ont pas à recruter et à engager elles-mêmes des travailleurs; deuxièmement, le service ne coûte pas cher. Comme beaucoup de femmes âgées touchent un revenu fixe inférieur à 800 \$ par mois, même l'entretien de la cour présente un obstacle au plan financier. D'où les éloges qu'a suscité le service de dépannage pour personnes âgées.

Flûte!...j'ai eu un appel et ils m'ont envoyé deux étudiants qui pouvaient travailler chez moi deux jours. Une fille et un garçon - je m'attendais à voir des grands adolescents. Et ce que c'était de bons travailleurs! Ils ont tout fait ma clôture blanche là-bas, jusqu'au bout. Ils ont coupé l'herbe sous la clôture puis ils ont travaillé sans arrêt. Ils ont tout fait pour moi...j'ai vraiment apprécié. Tout ce que j'avais à faire c'était de fournir les outils et je crois que c'est le gouvernement qui payait les jeunes.

Certaines femmes ont également reçu une subvention accordée en vertu d'un programme d'aide au logement provincial ou fédéral, qui leur a servi à payer une partie des rénovations ou des réparations. Les travaux effectués comprennent entre autres l'installation de portes doubles, d'une toiture, d'un parement extérieur, de marches, d'un revêtement de plancher et d'une salle

de bains. Voici les témoignages de deux femmes âgées concernant les programmes d'aide au logement.

J'ai un revenu fixe et j'essaie de garder la maison dans le meilleur état possible mais je n'ai tout simplement pas les moyens de payer les grosses réparations. J'ai fait poser un revêtement en aluminium il y a quelques années quand ils offraient une subvention pour l'achat du matériel - ils ont payé 1 000 \$ ou 1 200 \$, quelque chose comme ça, et j'ai pu faire poser le revêtement. Ensuite ils ont eu un spécial il y a quelques années sur les bardeaux pour le toit. Par le biais du Logement - je crois que c'était avec l'aide du Logement...et la maison a besoin maintenant d'être peinte. Je n'ai pas l'argent pour ça.

- et -

Ils ne vous donnent pas d'argent sans une raison vous savez. Ils vous demandent ce que vous avez à la banque et tout le reste. Et je n'ai jamais - on a toujours eu l'habitude de s'arranger tout seul, alors - mais j'ai bien apprécié leur aide parce que j'aurais dû autrement dépensé beaucoup d'argent. Pendant trois ans, j'ai reçu de l'aide pour différents besoins. Ils ont posé les deux marches pour descendre à la cave et, bon, des choses que je n'aurais pas eu les moyens de payer. Autrement, c'aurait été préférable pour moi de déménager. Et je pense qu'ils aiment mieux que vous restiez dans votre maison quand c'est possible. Ils m'ont aidé la première fois - ils voulaient savoir si j'allais être encore ici dans dix ans. J'ai dit que c'est ce que j'espérais si ma santé était bonne. Je suis restée encore longtemps après.

Besoins concernant les programmes d'aide au logement

Les propriétaires-occupantes que nous avons interrogées s'inquiètent beaucoup de leur capacité de payer les coûts des réparations et de l'entretien de leur maison. Parmi les 45 femmes

qui appartiennent à ce groupe, 23 touchent un revenu annuel inférieur à 10 000 \$, soit moins de 800 \$ par mois. Le coût de l'entretien peut générer un énorme fardeau financier. Il arrive aussi que, devant l'incapacité de payer la facture, les travaux nécessaires ne soient tout simplement pas entrepris. Ainsi, une dame a dû renoncer à l'installation d'une nouvelle toiture, bien qu'elle fut admissible à un programme d'aide au logement, parce que le montant qu'elle devait contribuer était trop élevé malgré l'aide accordée.

Bien, je vais vous dire ce qui m'est arrivé quand je vivais seule. Je pensais qu'il était temps que je fasse refaire le toit de ma maison. Alors j'ai fait une demande auprès de l'organisme de l'habitation, je crois, je ne peux pas me rappeler... pour savoir combien d'argent ils m'accorderaient. Il fallait que le toit soit réparé. Vous savez ce qu'ils m'ont répondu? 750 \$ que j'aurais reçus pour réparer le toit de la maison...Ça ne suffisait pas, alors j'ai laissé tomber.

Les subventions accordées en vertu du Programme de réparations d'urgence permettent de défrayer la moitié des coûts, jusqu'à concurrence de 1 000 \$. Donc, si une femme âgée doit faire poser une nouvelle toiture à sa maison et que les travaux sont évalués à 1 500 \$, elle doit contribuer 750 \$ de sa poche. Mais si la dame n'a pas cet argent, la subvention ne lui est pas utile. (Selon la Société d'habitation de l'Î.-P.-É, très peu de demandes sont annulées parce que les fonds sont insuffisants. Le Programme de réparations d'urgence vient en aide à plus d'une centaine de ménages composés de femmes âgées chaque année, dont la plupart ont un revenu inférieur à 10 000 \$. Il semble que la majorité des femmes qui remplissent une demande ont fait les économies voulues pour payer leur part des coûts.)

Une veuve qui habite Alberton a utilisé toutes ses économies pour faire poser un nouveau revêtement extérieur à sa maison :

...vous voyez le revêtement, il a coûté 3 000 \$. Je mettais mon argent de côté depuis quelque temps. C'était pour payer mes funérailles et j'ai tout dépensé pour ça à la place. Ils s'arrangeront bien pour m'enterrer.

Le toit d'une autre maison coule et des courants d'air passent par les fenêtres. La propriétaire nous a confié qu'elle n'a pas eu droit à une subvention du gouvernement et n'a pas les moyens de défrayer la totalité des coûts.

Une partie de la maison n'est pas en très bon état et j'ai demandé aux responsables du logement de me donner un petit coup de main. Si je ne veux pas aller vivre dans un foyer, je peux rester ici et payer moins cher que ça leur coûterait pour me faire vivre là-bas, mais ils ont rien voulu entendre... Le toit a quand même besoin d'être réparé - c'est urgent... Deux fenêtres aussi. Je ne pense pas en demander trop.

On ne sait pas exactement pourquoi cette dame n'a pu obtenir une subvention du gouvernement, et les circonstances entourant sa demande ne sont pas claires non plus. Une chose est sûre cependant : cette personne est convaincue qu'elle doit ou bien tolérer un logement de qualité inférieure, ou bien déménager dans un foyer pour personnes âgées.

Rôle de la famille et de la collectivité

Beaucoup de femmes âgées se fient aux membres de leur famille pour les aider à relever les défis qu'amène la vie de tous les jours; les voisins et les amis constituent souvent un second groupe de soutien. Les membres de la famille leur rendent une myriade de services, qu'il s'agisse de nettoyer la maison, de les conduire ici et là, de faire les courses, de fendre le bois, de pelleter la neige, d'entretenir la cour, de préparer les repas, de faire des travaux de couture, ou des réparations de toutes

sortes. Une dame que nous avons rencontrée a une fille qui vient lui rendre visite trois fois par jour.

Cela ne veut pas dire que chaque femme âgée peut compter sur les membres de sa famille pour effectuer toutes les tâches que nous venons d'énumérer. Certaines ne reçoivent aucune aide bien qu'elles en aient besoin. D'autres font pratiquement tout elles-mêmes parce qu'elles en sont capables, et un des enfants leur donne un coup de main de temps à temps. Rien n'empêche que nous avons recueilli une foule de commentaires sur le rôle important que jouent les membres de la famille et les voisins.

Soutien offert par la famille

L'hiver dernier, ma fille me disait : «Ce n'est pas plus compliqué de cuisiner pour trois personnes que pour deux», alors elle m'apportait de temps à autre, deux ou trois fois par semaine, un repas chaud à l'heure du souper.

- et -

Mon frère et sa femme vivent à Harbour View et ils passent toujours me voir et ils font toujours - j'ai une famille merveilleuse. Quand j'ai été opérée, ils m'ont nourrie pratiquement. Ils m'apportaient des repas et tout le reste vous savez. Oh, ils sont merveilleux... Elle vient pour passer l'aspirateur et s'occuper du reste. Ou elle vient juste me visiter, m'amène prendre un café ou m'amène faire un tour de voiture. Peu importe ce qu'ils font, ils m'appellent pour savoir si je viens avec eux.

- et -

J'appelle mon garçon...La semaine passée par exemple j'ai commencé à faire du lavage et je ne sais pas trop ce que j'ai fait, mais le fusible a sauté. Je ne pouvais pas lire sur le panneau électrique et

voir à quel endroit remplacer le fusible. Ils se ressemblaient tous. Alors je l'ai appelé et il est venu m'aider.

- et -

Ma fille qui habite à Summerside, son mari est un vrai bricoleur. Si je dois changer une lumière, je n'aime pas grimper dans une échelle à l'âge que j'ai parce qu'on dirait que je perds l'équilibre facilement. Ils s'occupent de toutes ces petites choses là pour moi. Ils viennent installer les lumières de Noël et décorer les arbres. Lui s'occupe de la plomberie ou de tous les problèmes d'électricité qu'il peut régler. Elle fait ma couture. Si je m'achète des pantalons, elle fait le bord et si quelque chose est un peu trop grand ou trop serré, elle fait les réparations nécessaires.

- et -

J'ai un téléphone près de mon lit et mon fils m'appelle tous les matins avant d'aller travailler pour voir si je vais bien. Il ne part jamais travailler à 7 h 30 sans m'appeler avant. «Tout s'est bien passé hier soir, 'man?» Et si j'ai besoin de quoique ce soit, ils viennent tout de suite m'aider.

- et -

Je parlais à une dame ce matin qui était venue me rendre visite; elle est tombée ici, oh, y a peut-être deux mois de ça...et elle s'est fait mal au dos. Sa fille va venir de Calgary pour s'en occuper. Elle a la chance de rester dans sa propre maison, c'est une bonne chose vous savez. Et il y a pas mal de gens qui resteraient dans leur maison plus longtemps, j'en suis sûre, s'ils avaient l'aide dont ils ont besoin et tout le reste.

Soutien offert aux fournisseurs de soins

Parce qu'ils constituent souvent une source de soutien importante pour les femmes âgées, les membres de la famille doivent pouvoir

compter sur certains services pour être en mesure de jouer ce rôle. Prenons l'exemple que nous a donné la fille d'une des femmes que nous avons interrogées. Elle habite avec sa mère pour être capable d'en prendre soin 24 heures sur 24, et elle s'en tire très bien la majeure partie du temps. Toutefois, elle aimerait prendre des vacances de temps à autre. Bien qu'elle puisse facilement trouver quelqu'un pour la remplacer durant le jour, encore personne n'a pris sa relève durant la nuit. Or, s'il n'est pas possible pour elle de prendre des vacances, il semble peu probable qu'elle puisse offrir ces soins indéfiniment.

Limites du soutien offert par la famille

Les femmes avec lesquelles nous avons discuté n'ont pas toutes la chance de pouvoir compter sur l'appui de leur famille. Une dame a deux grands enfants qui habitent avec elle et sont à sa charge. Les enfants de quelques-unes habitent une autre province, d'autres femmes n'ont simplement pas de famille. Mais, plus souvent qu'autrement, les femmes que nous avons interrogées ont mentionné que des membres de la famille habitent les environs; cependant, leur propre vie les tient trop occupés, disent-elles, pour qu'ils leur offrent grand-chose en termes de soutien.

Les enfants sont trop occupés. Y faut que ce soit le travail de quelqu'un; cette personne là peut s'occuper de vous. Non, la famille ne peut pas tout faire.

- et -

J'en ai une [famille], oui, mais ils ne sont jamais à la maison. Ils ont tous quelque chose à faire. Alors ils ne peuvent pas être avec moi.

- et -

Ils sont tellement occupés qu'ils ne peuvent même pas - vous savez comment ils sont les jeunes, hein? Y vont pêcher et ramassent de la mousse, hein? En tout cas.

- et -

Bon, elle travaille tout le temps et elle a deux garçons en plus; elle fait tout elle-même alors ça la tient occupée...Ils sont toujours trop occupés avec leurs propres affaires...Elle va travailler tous les jours et quand elle finit de nettoyer sa maison et de s'occuper des autres, elle a bien besoin de quelques heures à elle.

Pour les femmes incapables de compter sur les membres de la famille pour leur donner un coup de main, les tâches ménagères et les activités de tous les jours peuvent devenir un fardeau. Celles qui ne conduisent pas sont particulièrement désavantagées. Comme la plupart des collectivités sur l'Î.-P.-É. ne sont pas dotées d'un service de transport en commun, ces femmes doivent demander à quelqu'un de les conduire, restent à la maison ou paient chèrement un chauffeur de taxi - la combinaison des trois scénarios est fréquente.

Services d'entretien ménager et pauvreté

L'entretien de la maison et les réparations sont problématiques pour les propriétaires-occupantes. La plupart sont veuves et leur défunt mari s'était toujours chargé de ce genre de travail.

Vu la répartition des tâches en fonction des sexes, qui fut la règle durant leurs années de mariage, ces femmes aujourd'hui ne possèdent pas même les connaissances les plus rudimentaires en ce qui concerne l'entretien et les réparations ou ne savent pas comment fonctionnent les appareils et l'équipement. Elles n'ont pas l'habitude non plus d'engager des ouvriers spécialisés et d'établir un prix équitable. À la mort de leur mari, elles ont dû faire face à une profonde inégalité en termes d'argent, de connaissances et d'expérience. Situation désavantageuse à plusieurs égards pour les femmes âgées, dont beaucoup sont mal

préparées à vivre de façon autonome, à titre de propriétaires-occupantes.

...mon mari est décédé et sa présence fait défaut vous savez. Ce n'est pas facile pour une femme de prendre des décisions vous savez, surtout quand il s'agit de réparations. J'en parle avec mon fils, mais il y a plusieurs choses que je dois faire toute seule vous savez.

- et -

Oui, c'est difficile parce que si quelque chose tourne mal, vous sentez que vous avez beaucoup de responsabilités qu'une femme n'aurait pas normalement si son mari était toujours vivant. C'est le travail d'un homme de s'occuper de la fournaise, ou du terrain; ou s'il y a un problème avec la maison, il est toujours là pour...s'en occuper - c'est ce que je trouve difficile ici. Quand il y a un problème, quelquefois, bien, on sait pas trop quoi faire - pour réparer vous savez. Il faut demander à quelqu'un qui on devrait appeler. Un vrai casse-tête. C'est pour ça qu'on veut déménager dans un petit foyer. Il y en a un pas loin d'ici et on a rempli une demande d'admission.

La pauvreté est un obstacle majeur, puisqu'il faut de l'argent pour engager des ouvriers. Les femmes que nous avons interrogées ont mentionné devoir engager des gens pour effectuer divers travaux, qu'il s'agisse de l'entretien ménager, de l'entretien de la cour, de l'enlèvement de la neige, du transport et des réparations. L'embauche d'ouvriers représente un lourd fardeau financier pour nombre de femmes âgées, pour celles surtout dont le revenu fixe annuel est inférieur à 10 000 \$. (Certaines nous ont confié qu'elles payaient des membres de la famille pour effectuer diverses tâches, moins cher cependant que si elles engageaient un professionnel - elles font ainsi des économies, connaissent l'ouvrier et lui font confiance et peuvent offrir de l'argent aux membres de leur famille plutôt qu'à des étrangers).

L'enlèvement de la neige constitue également un fardeau financier d'après les commentaires recueillis. Une dame a affirmé qu'elle a vendu sa maison parce que «déblayer l'entrée l'hiver demandait trop de travail pour pouvoir simplement sortir de la cour». Une autre dame s'est dite frustrée de payer pour qu'on vienne déblayer l'entrée quand tout le travail est à recommencer aussitôt après le passage du chasse-neige. Pour les gens plus jeunes, ou ceux qui ont plus d'argent, une pareille situation peut être embêtante, mais pour les femmes âgées, ça devient problématique. De même, nous avons déjà entendu parler de la situation où une personne engagée vient déblayer l'entrée quand la tempête s'apaise un peu. Malheureusement, la neige recommence à tomber et il faut déblayer à nouveau. Cette personne doit donc être payée deux fois. Pour une femme célibataire âgée qui n'a pas vraiment les moyens de payer un tel service au départ, la seconde facture peut être exorbitante.

Prenons l'exemple d'une femme dont le revenu mensuel est de 700 \$. Un hiver où les chutes de neige sont abondantes, elle doit faire déblayer son entrée quatre fois durant le même mois, ce qui retranche 60 \$ de son budget déjà maigre. Puis sa laveuse a besoin d'être réparée - une dépense de 50 \$. Soustrayons aussi 30 \$ pour ses déplacements en taxi durant le mois, qu'elle restreint le plus possible. Il lui reste 560 \$ et il faut encore faire l'épicerie, payer la facture du chauffage et acheter des vêtements.

Comme l'a souligné une propriétaire-occupante, la pauvreté sous-entend un obstacle fondamental à la qualité de vie et mine la capacité d'entretenir une maison.

Si j'avais de l'argent, ma vie serait bien plus simple. Quelquefois, durant l'hiver, il ne me reste que 100 \$ pour finir le mois une fois que j'ai payé les factures. C'est loin d'être suffisant pour la nourriture, les sorties, etc. Le chauffage prend presque tout mon argent. On devrait pouvoir m'aider à payer l'huile et le bois.

Les femmes âgées doivent aussi engager des travailleurs pour émonder les arbres, nettoyer à fond les planchers et les plafonds, laver les fenêtres, réparer les appareils défectueux et remplir les autres tâches requises pour garder leur maison en bon état. Ou bien les femmes âgées n'ont plus la force physique pour faire le travail elles-mêmes, ou bien elle n'ont pas l'expérience qu'il faut. Elles confient graduellement à d'autres personnes le travail dont elles ou leur mari avaient l'habitude de se charger. Comme l'embauche de travailleurs est une réalité dans la vie de beaucoup de personnes âgées, une femme a suggéré la mise en place d'un système ou d'une agence réglementé. Ses observations visent surtout les services de nettoyage, mais peuvent aussi s'appliquer à d'autres services d'entretien ménager.

J'aimerais qu'on mette en place un service de nettoyage. Il faut se rappeler une chose à propos des personnes âgées : elles doivent se méfier des gens. Des étrangers peuvent venir chez elles et les voler sans qu'elles s'en rendent compte. J'aimerais qu'on mette sur pied un service de nettoyage digne de confiance. Les personnes âgées pourraient s'y fier. Vous ne pouvez pas confier ce genre de travail à n'importe qui sur la rue et les laisser rentrer chez vous.

Une dame que nous avons interrogée habite un endroit l'été et un autre l'hiver. Elle loue une chambre au motel durant les mois d'hiver pour éviter tous les tracasseries associés à cette saison, puis retourne à la campagne quand la neige commence à fondre et que la température se réchauffe. Plutôt que d'abandonner carrément sa résidence à la campagne, elle préfère cette solution comme bien d'autres personnes âgées sur l'Î.-P.-É. Cependant, le continuel va-et-vient d'un endroit à l'autre est éprouvant physiquement. Pour pouvoir continuer de vivre ainsi, elle a besoin d'un service d'emballage et de déménagement peu coûteux ou gratuit.

Ça m'aiderait à déménager au début et à la fin de l'hiver...Le travail m'a beaucoup fatiguée au printemps; mes filles n'avaient pas le temps de me donner un coup de main à ce moment-là...J'ai dû tout faire moi-même... J'ai emballé et déménagé toutes mes choses. Ça m'a

pris une semaine. Chaque jour, j'emportais quelques boîtes...mais j'étais épuisée cette semaine là.

Les commentaires que nous avons recueillis dévoilent toute une gamme de services d'entretien ménager, gratuits ou peu dispendieux, dont les femmes âgées ont besoin pour demeurer autonomes et continuer de vivre dans leur maison. Il est évident de plus que ces femmes ont des besoins particuliers en matière de logement et de services de soutien, qui résultent de la pauvreté et d'un manque d'expérience en ce qui a trait à l'entretien de la maison et aux réparations. Dans le cas des femmes âgées fragiles et qui ont des problèmes de santé, le besoin de services de soutien est d'autant plus pressant.

Transport

...si on pouvait compter sur une personne pour nous amener faire nos courses sans craindre de déranger ou de forcer quelqu'un à le faire. S'il y avait une façon quelconque de s'arranger - je ne sais pas comment. Ce serait quelqu'un qui peut nous conduire à l'épicerie, à la banque...rien de plus compliqué. Une solution qui nous donnerait un peu plus de liberté.

La question du transport a été soulevée à maintes reprises au cours des entrevues et les femmes âgées le considèrent essentiel pour mener une vie autonome. Celles qui conduisent leur propre voiture ont parlé du sentiment de liberté que leur procure la capacité d'aller et venir comme bon leur semble. Celles dont ce n'est pas le cas ne sont pas toutes également satisfaites de leur situation.

Services de transport existants

Sur l'île-du-Prince-Édouard, le service de transport en commun est limité et varie d'une collectivité à l'autre. Un autobus

quitte tous les jours Charlottetown (centre de l'île) et se rend à Tignish (ouest de l'île), en faisant un arrêt dans 23 localités. Un autre autobus, qui appartient à une compagnie privée, fait la navette une fois par jour entre Charlottetown et Summerside. L'est de l'île n'est pas desservi par ce genre de service de transport.

En général, les femmes qui habitent en milieu rural n'ont pas accès à un service de transport en commun ou financé par la collectivité, tandis que celles qui résident à Charlottetown et à Summerside ont accès aux meilleurs services de transport existants. Un autobus sillonne les rues de Charlottetown, qui est la capitale, et l'itinéraire comprend 22 arrêts. Des escales sont prévues aux foyers et logements pour personnes âgées six fois durant la journée; les personnes qui prennent l'autobus peuvent se rendre aux cliniques médicales, centres récréatifs et centres commerciaux les plus fréquentés. Le service d'autobus est offert cinq jours sur sept seulement, de 9 h 40 à 16 h 40. Un billet coûte 1,50 \$. Les soirs et les fins de semaine, les gens peuvent se déplacer en taxi.

Les femmes âgées qui habitent à Summerside semblent bénéficier du meilleur service de transport existant sur l'île. Il est géré par une compagnie privée, la Donna's Transport, qui offre un service d'autobus local aux personnes âgées ainsi qu'aux personnes ayant un handicap physique ou des problèmes de santé mentale. La souplesse du service et son coût peu dispendieux constituent ses principaux avantages. Les gens peuvent appeler pour que l'autobus passe les prendre, comme ils feraient pour un taxi. On vient les chercher quand ils veulent, n'importe où, sans qu'ils aient à se soucier d'un horaire ou d'un trajet déterminés à l'avance. Un billet coût 2,50 \$. Ce service d'autobus n'est pas offert les soirs ni les fins de semaine, et couvre un rayon de trois milles au plus à l'extérieur de la ville. (Un service semblable, Natalie and the Angels, est maintenant disponible à Souris, mais n'existait pas au moment des entrevues. Les habitants de cette localité peuvent aussi appeler un taxi).

Les services d'autobus ou de taxi n'existent pas à Alberton et O'Leary. Il y a bien un taxi à Tignish, mais pas d'autobus. (La coopérative de transport communautaire, créée récemment dans cette localité, s'est procurée une camionnette qu'elle met à la disposition des personnes âgées et des gens ayant des problèmes de santé mentale **pour les sorties de groupe à des endroits éloignés**. Ainsi, des groupes formés de 15 personnes âgées se rendent à Summerside et à Charlottetown pour magasiner, à des spectacles de variétés et des événements culturels. Ethel Elsworth, qui est membre de la coopérative, nous a confié qu'ils reçoivent des appels de gens âgés qui ont besoin d'être conduits à la banque ou à l'épicerie. Mais la coopérative n'a pas les moyens d'offrir un service local quotidien).

À Montague, le club Rotary gère un service d'autobus interurbain les vendredis (magasinage) et les dimanches (messes à l'église) dont peuvent profiter les personnes âgées qui habitent dans cette ville. L'autobus se rend à Charlottetown une fois par mois. Les habitants de Montague peuvent aussi appeler un taxi.

Les femmes âgées qui ne conduisent pas

Parce que le transport en commun n'est pas disponible partout, l'automobile est le moyen de transport le plus utilisé. La majorité des habitants de l'Î.-P.-É. conduisent leur voiture, marchent ou prennent le taxi pour se rendre d'un endroit à l'autre. Les femmes âgées n'ont pas toujours ce choix. La plupart de celles que nous avons interrogées ne conduisent pas. Soit qu'elles n'ont jamais appris, soit qu'elles ont perdu leur confiance au volant.

*J'ai une voiture mais je ne conduis pas. Je ne l'ai jamais appris.
C'est un peu ridicule, mais c'est comme ça.*

- et -

Je peux conduire le jour seulement. J'ai des problèmes avec mes yeux et bientôt, je ne conduirai plus du tout.

Voilà qui illustre bien comment le fait de s'être toujours fiée à son défunt mari ou à son conjoint, qui n'est plus avec elle aujourd'hui, pour conduire la voiture, peut réduire l'autonomie d'une personne âgée, surtout en milieu rural. Encore une fois, il faut attribuer cette situation à la division du travail en fonction des sexes, qui assignait principalement à la femme des tâches domestiques. Une dame nous a dit qu'elle a cessé de conduire une fois mariée. Quelques femmes ont appris à conduire une voiture après la mort de leur mari. D'autres ont vendu la leur. Un petit nombre d'entre elles ont une voiture dans le garage et ne s'en servent jamais.

Certaines des femmes qui n'avaient jamais appris à conduire ont dit le regretter aujourd'hui, mais bien qu'elles désirent ardemment profiter de l'autonomie que cette aptitude procure, elles manquent de confiance pour apprendre.

Je ne serais jamais capable d'apprendre mais j'aimerais être capable de conduire. Mais je ne pourrais pas être dans la circulation et tout. Je n'ai jamais conduit quand j'étais jeune; je serais trop nerveuse.

La pauvreté a aussi quelque chose à voir avec le fait que les femmes ne conduisent pas. Quelques-unes nous ont dit ne pas avoir les moyens de s'acheter une voiture et de payer les assurances, l'essence et l'entretien. Une dame, qui a **gardé la voiture de son défunt mari**, trouve que les leçons de conduite sont très dispendieuses. Les problèmes de santé sont un autre facteur. Une femme que nous avons interrogée nous a raconté qu'elle était déterminée à apprendre à conduire, mais ses maux de dos l'empêchaient de se retourner pour regarder par la vitre arrière de la voiture. Résultat : elle a échoué son examen de conduite.

Les femmes qui vivent en milieu rural sont tout aussi susceptibles de ne pas conduire que celles habitant à la ville. Certaines ont des voisins ou des membres de la famille qui sont heureux de pouvoir les amener à leurs rendez-vous - on leur offre ce service presque tous les jours. D'autres ont un membre de la famille qui les conduit à la ville une journée particulière de la semaine. Quelques femmes, toutefois, doivent appeler un taxi juste pour aller faire l'épicerie ou voir le médecin. Dans leur cas, les sorties sont rares et elles vivent dans l'isolement.

Se rendre à pied à un rendez-vous est impossible pour celles qui habitent à des milles de la ville ou qui n'ont pas la force physique nécessaire tout simplement. Même les femmes qui habitent Charlottetown et qui sont en forme pour marcher, souvent ne s'aventurent pas à l'extérieur durant les longs mois d'hiver où elles risquent de perdre pied sur la glace et de se blesser. Aussi est-il peu surprenant que les femmes âgées accordent tant d'importance au service d'autobus limité. Bien que celles-ci tendent à apprécier les services supplémentaires que leur rendent les chauffeurs de taxi (ils les aident à descendre de la voiture, à monter les escaliers et à transporter leurs paquets), les tarifs sont hors de prix pour beaucoup de femmes âgées, surtout si le taxi devient le principal moyen de transport.

Incidences du transport sur la qualité de vie

Parmi les femmes que nous avons interrogées, celles qui conduisent ou qui bénéficient d'un moyen de transport pratique et à prix abordable semblent avoir une qualité de vie supérieure à celles qui n'ont pas cet avantage. Les femmes qui doivent payer pour se faire conduire ici et là ou demander ce service à quelqu'un nous ont confié qu'elles restaient souvent «enfermées» à la maison. Elles n'aiment pas déranger les gens et envient la liberté qu'ont les autres femmes qui peuvent aller et venir comme bon leur semble. Voici quelques observations sur le transport et les incidences qu'il a sur la qualité de vie des personnes âgées.

Bien, c'est trop loin pour que je me rende au magasin ou ailleurs, alors je ne peux pas aller nulle part. Je dois engager quelqu'un... Je n'ai aucun moyen d'aller nulle part. Il faut attendre que quelqu'un soit prêt à venir me chercher et m'amener. La grand route est bien trop loin.

- et -

Je n'aime pas l'idée de déranger quelqu'un pour vous amener dans le haut de la ville. Tant que je voyais bien, je pouvais marcher. Il faut juste descendre la rue, tourner puis remonter. Mais maintenant je ne peux plus marcher et pour aller chercher vos médicaments, pour encaisser vos chèques, aller faire l'épicerie, il faut demander à quelqu'un de vous amener. Un taxi coûte 3,25 \$ un aller. Alors, si on pouvait faire quelque chose à propos du transport, ça serait une bonne affaire.

- et -

...vous savez, si je pouvais avoir mon permis, je pourrais être bien plus autonome. Mais quand il faut prendre le téléphone et demander à quelqu'un s'il veut bien vous amener ici ou là, on lui laisse plus ou moins le choix. C'est mon plus gros embêtement à l'heure qu'il est.

- et -

...c'est sur le service d'autobus qu'il faut compter...pour vous éviter d'appeler votre famille tout le temps.

- et -

La seule chose que je peux voir c'est si une personne a un moyen de transport, vous savez, gratuit. Si ça prend une bonne partie de votre chèque, vous n'y allez pas...à moins que vous soyez obligée.

Les problèmes que connaissent les femmes âgées en termes de transport sont attribuables à la santé, au fait qu'elles ne savent pas conduire, à l'endroit où elles habitent et à un revenu insuffisant. Les femmes qui vivent en milieu rural ne sont pas toujours plus insatisfaites que celles résidant en milieu urbain. Certaines pouvaient se fier à des membres de leur famille pour les conduire ici et là, aussi l'endroit où elles habitent ne pose pas un problème. Par contre, certaines femmes habitant à la ville ont semblé très mécontentes des moyens de transport limités ou dispendieux disponibles. Le degré de satisfaction semble dépendre de la situation personnelle, des expériences et des attentes de chacune.

Les femmes qui ont accès à un service de transport fiable n'ont pas à se soucier de prendre des arrangements particuliers ou de dépenser plus que leurs moyens leur permettent. Certaines sortent aussi souvent qu'elles le désirent, alors que d'autres ont des sorties régulières. Le système de transport dont elles disposent leur convient; il répond à leurs besoins et à leurs attentes.

Bien, ma soeur a une voiture maintenant. C'est vraiment mieux maintenant parce qu'on peut aller à la campagne, visiter nos neveux et nos nièces et faire d'autres choses du genre...Alors, ça fait une différence de se rendre là-bas une fois de temps en temps. Ça vous remonte le moral si on veut.

- et -

Un autobus passe tous les jours. Quatre fois par jour...Il se rend jusqu'au K-Mart. Jusqu'aux limites de la ville. Et il arrête à l'hôpital une fois par jour. Alors, si vous voulez vous rendre à l'hôpital pour visiter quelqu'un, c'est possible. Puis chaque confession a un autobus le dimanche. Je pense que quatre autobus arrêtent ici le dimanche. Il faut payer bien sûr - ça coûte 1,50 \$.

- et -

J'ai une voisine qui a une voiture, l'autre aussi, et l'autre plus loin a une voiture. Alors, vous savez, elles sont toutes aimables et veulent bien m'amener où je veux.

- et -

Bien, pouvoir conduire sa propre voiture c'est merveilleux, vous savez, mais il y a des femmes qui ne conduisent pas. Je ne sais pas comment elles se débrouillent. Je ne peux pas m'imaginer demander à quelqu'un de venir me chercher chaque fois que je veux sortir de la maison. Je ne peux pas m'imaginer. Je suis contente d'avoir ma propre voiture.

Services de transport variés

Les besoins des femmes en matière de transport varient selon la situation et les préférences de chacune. Certaines ont besoin de quelqu'un, un bénévole au sein de la collectivité peut-être, qui puisse les amener régulièrement magasiner, faire leurs courses, et les accompagner à leurs rendez-vous - quelqu'un qui conduise une voiture, les aide à en descendre, à monter les escaliers, transporte quelques paquets et jase un peu avec elles peut-être. C'est là un besoin commun aux femmes habitant en milieu rural et en milieu urbain.

Beaucoup de femmes habitant à la ville se disent satisfaites du service de taxi, sauf que le tarif demandé limite leurs sorties. Elles aiment ce moyen de transport en raison de l'aide supplémentaire que leur offrent les chauffeurs (ils transportent les paquets jusqu'à la porte par exemple); l'absence d'horaire déterminé à l'avance leur plaît également. Mais ces femmes âgées tendent à sortir seulement lorsqu'elles y sont obligées en raison du tarif perçu. Ces sorties n'incluent pas une visite chez une amie ou une activité sociale par exemple. Peu de femmes habitant en milieu rural utilisent le taxi comme moyen de transport. Une

réduction des tarifs ferait toute une différence dans le degré de mobilité de bien des femmes. Pour quelques-unes habitant la ville, 14 \$ de plus par mois peut signifier deux sorties «de plus». Comme une dame nous a dit, «ça vous fait du bien de sortir».

Les résidentes des milieux urbains et ruraux ont parlé souvent de la nécessité de mettre en place un service d'autobus. Celles qui habitent Charlottetown se sont dites satisfaites du service existant, mais veulent qu'il soit offert les soirs et les fins de semaine et que l'itinéraire de l'autobus soit élargi. Ces modifications leur donneraient plus de liberté pour visiter leur amis, faire des courses et aller à leurs rendez-vous. Plusieurs femmes qui habitent en milieu rural ont indiqué avoir besoin d'un service d'autobus pour pouvoir se rendre à la ville.

Les programmes mis en place pourraient aussi tenir compte du service de transport informel qu'offrent les amis, voisins et membres de la famille et leur venir en aide. Dans certains cas, des gens dans l'entourage d'une femme âgée sont disposés à jouer le rôle de «chauffeur», mais ont besoin qu'on rembourse leurs dépenses. Beaucoup de femmes âgées ont mentionné connaître une personne disposée à les conduire, mais «elles ne veulent pas profiter d'elle». Si les femmes âgées pouvaient payer même un prix nominal, question de rembourser une partie des sommes engagées, elles ne sentiraient pas qu'elles abusent de la gentillesse d'une personne. Dans certains cas, un programme pourrait contribuer à défrayer les dépenses d'une autre dame âgée qui est prête à conduire ses amies.

Services de soutien

Voici la liste des services de soutien que les femmes âgées ont indiqué avoir le plus besoin pour pouvoir conserver leur autonomie (classés par ordre alphabétique) :

- enlèvement de la neige;
- entretien de la cour;
- entretien ménager;
- gros travaux (lever, transporter, déplacer des objets lourds et gros travaux de nettoyage);
- préparation des repas;
- réparation des appareils défectueux;
- réparations et entretien de la maison;
- transport;

Un revenu insuffisant est un désavantage majeur pour les femmes âgées. Le nombre de services coûteux dont elles ont besoin augmente au fur et à mesure que leur maison vieillit, après le décès de leur mari et avec la régression de leur propre condition physique. Et tout ça, à une période de leur vie où leur revenu est beaucoup plus limité.

Conclusions et recommandations

Avant de rencontrer les femmes célibataires âgées formant notre échantillon, nous avons une idée générale de leur style de vie d'après les données statistiques consultées. Nous savions qu'elles seraient probablement pauvres, vivraient seules et auraient besoin d'aide. L'information qualitative recueillie grâce aux entrevues confirme cette réalité et souligne clairement les questions relatives au logement et aux services de soutien qui revêtent une importance particulière pour les femmes célibataires âgées.

En effet, l'information colligée dans le cadre de cette étude démontre que les femmes célibataires plus âgées ont des besoins qui correspondent à leur situation personnelle. La plupart de ces femmes ont vécu leur vie d'adulte avec un homme, à une époque caractérisée par la division du travail en fonction des sexes. À la mort de leur mari, elles ont dû faire face à une profonde inégalité en termes d'argent, d'expérience et de connaissances. Situation désavantageuse à plusieurs égards pour les femmes célibataires plus âgées, dont beaucoup vivent dans la pauvreté et sont mal préparées à vivre de façon autonome, surtout à titre de propriétaires-occupantes.

Résumé des conclusions

- ° Les femmes célibataires âgées éprouvent des problèmes à titre de propriétaires-occupantes, plus particulièrement avec l'entretien de la maison.
- ° Il y a lieu, et c'est pressant, d'accroître les services de transport dans les collectivités des milieux urbain et rural.

- ° Les femmes âgées ne sont pas suffisamment informées des divers types de logement, programmes et services de soutien existants.
- ° Les membres de la famille offrent le gros des services de soutien que requièrent les femmes célibataires âgées; ils ont besoin d'aide pour continuer d'offrir ces services.
- ° La collectivité a un rôle important à jouer en vue de trouver des solutions.
- ° Les femmes célibataires âgées vivent souvent dans la pauvreté et requièrent un revenu plus élevé.
- ° La division des sexes au sein de la société a des incidences directes sur la vie des femmes célibataires âgées.

Services d'entretien de la maison et formation nécessaires

Il faut offrir sans tarder des services permettant d'alléger le fardeau que représente l'entretien de la maison pour les femmes célibataires âgées. Il y aurait lieu d'élaborer des plans en vue d'offrir ce type de service aux propriétaires-occupantes âgées, à peu de frais ou gratuitement, par l'entremise d'organisations fiables et bien connues, financées par le gouvernement. C'est essentiel non seulement pour s'assurer que les femmes âgées vivent dans des conditions acceptables, mais aussi pour garder en bon état le parc immobilier de la province.

On pourrait par exemple créer un organisme de dépannage communautaire qui, avec l'aide des organisations syndicales et des subventions de l'État, coordonnerait le travail d'une équipe de bénévoles spécialisés et non spécialisés offrant un large éventail de services tout au long de l'année. Un tel organisme s'adresserait aux personnes véritablement dans le besoin, au plan financier notamment, qui n'ont tout simplement pas les moyens

d'engager des ouvriers ou d'autres travailleurs. Compte tenu de ces critères, les femmes célibataires âgées seraient probablement les principales utilisatrices de ce service.

Il y a aussi les menus travaux d'entretien de la maison et les réparations qui ne requièrent pas les services d'ouvriers spécialisés - l'enlèvement de la neige, l'entretien de la cour et du jardin, les travaux de peinture ainsi que les tâches domestiques comme le nettoyage et la lessive qu'il faut étendre sur la corde. Par l'entremise d'un mécanisme de sélection et de supervision adéquat des travailleurs, un organisme de dépannage central serait aussi en mesure de rassurer les femmes âgées qui craignent de laisser entrer des étrangers dans leur maison pour faire de menus travaux.

Parmi les services qui devraient être offerts, mentionnons les suivants :

- travaux d'entretien de la maison;
- modifications mineures apportées à la maison;
- réparation des meubles;
- réparation des appareils défectueux;
- emballage et déménagement (courte distance);
- entretien ménager;
- entretien de la cour;
- enlèvement de la neige.

Les services gratuits ou peu dispendieux revêtent une importance particulière pour les femmes âgées qui sont célibataires. Premièrement, beaucoup parmi celles qui sont propriétaires d'une maison ont un revenu limité et n'ont donc pas les moyens de payer les tarifs commerciaux liés aux services dont elles ont besoin. Les femmes qui ont aujourd'hui 65 ans et plus ont tendance à être demeurées à la maison durant les années où elles auraient pu être sur le marché du travail, pour effectuer un travail non rémunéré, et ne peuvent par conséquent profiter des avantages financiers, tels le régime d'entreprise et le Régime de pensions du Canada,

que leur aurait autrement procurés un emploi. Ce à quoi il faut attribuer en partie la disparité existant entre le revenu des femmes et des hommes âgés. Sur l'Î.-P.-É., le revenu annuel moyen des hommes âgés entre 65 et 69 ans est de 15 502 \$, tandis que celui des femmes appartenant au même groupe d'âge représente seulement 8 947 \$ (Statistique Canada - Revenu total des particuliers).

Nous avons entendu souvent les femmes âgées dire qu'elles ne veulent pas «déranger qui que ce soit» et que si elles demandent à quelqu'un de leur rendre un service, elles tiennent à payer ce service, même si c'est un montant nominal. Elles ne veulent pas être en dette avec d'autres personnes ou embêter les gens. Elles ne veulent certainement pas qu'on dise qu'elles sont nécessiteuses ou ennuyeuses. Cela ne veut pas dire pour autant que les femmes âgées refuseraient un revenu supplémentaire ou une réduction du coût des services ou de l'impôt à payer, si ces avantages étaient offerts aux personnes âgées par l'entremise des organismes gouvernementaux ou communautaires. Par exemple, pas une des femmes que nous avons rencontrées a semblé le moins gênée d'être prestataire de la Sécurité de la vieillesse. De même, rien nous indique qu'elles aient honte de bénéficier d'un service de dépannage pour personnes âgées ou de repas livrés à domicile, même qu'ils sont offerts à peu de frais ou gratuitement.

Aussi, nous croyons qu'une femme qui refuserait la gratuité d'un service offert par une personne, accepterait ce même service s'il relevait d'un organisme gouvernemental ou communautaire, dont c'est le mandat de venir en aide aux personnes âgées. (Dans le premier cas, le service serait perçu comme de la charité, le second, davantage comme un privilège ou un droit de citoyenne). Un grand nombre de femmes âgées sont probablement en mesure de verser une somme nominale pour des travaux d'entretien et de réparations - elles n'ont simplement pas les moyens de payer un tarif commercial.

Les services d'entretien de la maison et de réparations sont doublement importants pour les femmes âgées parce qu'elles ont tendance à ne pas avoir d'aptitudes ou de connaissances dans ce domaine. Elles sont incapables d'évaluer l'étendue des dommages ou la détérioration de la maison, de décider qui engager et quel prix payer. Cette situation est attribuable au manque de formation des femmes et au rôle traditionnel du mari, qui était l'homme «à tout faire» dans la maison. Même quand les réparations et les rénovations étaient confiées à des ouvriers spécialisés, c'était le mari qui les engageait, négociait le prix de la facture et supervisait les travaux. Bien que les stéréotypes concernant les rôles attribués à l'homme et à la femme aient changé, les femmes qui ont aujourd'hui 65 ans et plus ont grandi à une époque où le mouvement féministe moderne n'avait pas encore remis sérieusement ces rôles en question. La répartition des tâches selon les sexes, qui a modelé la vie de bien des femmes, est responsable du fait qu'elles sont aujourd'hui mal préparées à assumer efficacement et de façon autonome le rôle de propriétaire d'une maison.

Des séminaires sur l'entretien d'une maison conçus spécifiquement pour les femmes âgées contribueraient à régler le problème. Les participantes apprendraient à effectuer de petites réparations et des travaux d'entretien de base, et recevraient les conseils d'un expert sur la façon d'engager des entrepreneurs et des représentants du secteur des services. L'animateur du séminaire ou du programme serait de préférence une femme âgée qui puisse partager des connaissances en offrant une perspective féminine et servir de modèle au reste des participantes. Ce ne sont pas toutes les femmes âgées qui voudront apprendre les rudiments de la menuiserie ou de la plomberie et quelques-unes peuvent être trop fragiles pour entreprendre des réparations, mais nombre de femmes conviendront qu'il serait plus facile pour elles de prendre des décisions si elles avaient des connaissances de base.

Transport à prix abordable et accessible

La répartition du travail en fonction des sexes a eu des incidences importantes également sur les besoins des femmes célibataires âgées en matière de transport. Beaucoup d'entre elles ne conduisent pas - c'était toujours leur mari qui prenait le volant. Sur l'Î.-P.-É., où le transport en commun est peu étendu et le service d'autobus pour personnes âgées limité, les femmes célibataires âgées sont largement désavantagées. Elles ne conduisent pas et leurs maigres ressources financières gênent toutes tentatives de leur part pour se débrouiller autrement. Dans le cas des personnes frêles et malades, le manque de services de transport est un problème d'autant plus grand. Pour certaines femmes, même une tâche routinière comme celle de faire l'épicerie devient problématique en raison du transport, d'un degré de mobilité ou d'un revenu restreints.

En accordant une réduction aux personnes âgées à faible revenu dans le but de compenser les frais de transport, le gouvernement améliorerait beaucoup la situation. Bien des femmes ont besoin de quelques dollars de plus simplement pour pouvoir sortir de la maison. Quant aux services de transport eux-mêmes, l'information recueillie aux fins de cette étude suggère fortement la mise en place d'une variété de services. Car un service qui convient à une femme peut ne pas répondre aux besoins d'une autre. La création d'un service d'autobus desservant les collectivités rurales et urbaines est une solution qui s'impose et qui a été mentionnée à plusieurs reprises par les femmes que nous avons interrogées.

Des femmes vivant en milieu rural comme en milieu urbain ont indiqué avoir besoin d'un service de chauffeur/d'accompagnement. Cette personne ferait plus que les conduire d'un endroit à l'autre, elle leur offrirait le bras pour traverser des stationnements et marcher sur des trottoirs glacés, transporterait les sacs jusqu'à la voiture d'une escale à l'autre, les aiderait à monter l'escalier, à ouvrir les portes qui sont lourdes. Avec l'aide financière du gouvernement, un

organisme communautaire pourrait jumeler les femmes célibataires âgées à des bénévoles qui les accompagneraient durant leurs sorties hebdomadaires. Quelques femmes âgées ont même une voiture qu'elles pourraient mettre à la disposition de ces personnes.

Information accrue sur les types de logement existants

Il ressort de cette étude, et c'est là une des conclusions majeures, que les femmes âgées ne connaissent pas bien les types de logement, services de soutien et programmes d'aide au logement existants. Il est particulièrement important de souligner qu'elles manquent d'information sur les options offertes en matière de logement, sur celles entre autres qui leur permettent de demeurer dans leur propre maison (cohabitation, appartement accessoire, pavillon-jardin).

Les femmes interrogées se sont montrées inflexibles dans leur résolution d'habiter leur propre maison, mais elles étaient surtout au courant des options qui les forcent à déménager. Dans la mesure où les données qualitatives colligées nous permettent de généraliser, disons que les femmes âgées ont tendance à croire qu'elles ont le choix entre trois types de logement : leur propre maison, les logements pour personnes âgées subventionnés par l'État et les maisons de soins infirmiers.

Comme le logement a une incidence aussi importante sur la qualité de vie des femmes âgées et comme celles-ci ne connaissent pas bien les divers types de logement existants, il y aurait lieu d'établir un service d'orientation indépendant et qui ferait l'objet de beaucoup de publicité. Un conseiller évaluerait la situation personnelle des femmes qui le consultent; les aiderait à définir leurs besoins en matière de logement, puis explorerait les diverses options offertes dans le but de trouver la solution la plus appropriée compte tenu de leurs santé, revenu et style de vie respectifs.

Il est important que les femmes célibataires âgées puissent communiquer avec une personne qui connaisse toutes les ressources et options possibles - quelqu'un qui se soit familiarisé avec le réseau officiel et les diverses possibilités «non officielles». Le conseiller en logement offrirait un service dont les femmes âgées ont grandement besoin; il les informerait de leurs droits et obligations à l'égard de leur logement actuel ou éventuel (elles seraient ainsi mieux avisées des situations où on abuse d'elles et des offres à ne pas manquer). Ces conseillers devraient également jouer le rôle d'intermédiaire de sorte à orienter les gens qui ont des besoins complémentaires vers les services appropriés.

Un service d'orientation est particulièrement important pour les femmes célibataires âgées, dont la vaste majorité sont veuves et appartiennent à une génération de femmes sous la dépendance de leur conjoint. Les entrevues nous ont donné l'impression que beaucoup d'entre elles sont demeurées toute leur vie à la maison, tandis que leur mari était actif au sein de la collectivité. Ces femmes se sont donc très peu familiarisées, sinon pas du tout, avec les infrastructures gouvernementale et communautaire. Ce qui explique que les femmes âgées puissent ne pas avoir les connaissances ni la confiance nécessaires pour résoudre leurs problèmes de logement.

Information accrue

Le manque d'expérience et de confiance des femmes âgées vis-à-vis l'infrastructure publique a des conséquences que les fournisseurs de services et les responsables de l'application des programmes doivent examiner. Une femme âgée qui a vécu et consacré respectivement une grande partie de sa vie à la maison et à sa famille peut n'avoir jamais appris à accéder aux ressources gouvernementales et communautaires, et peut ne pas posséder les connaissances de base quant au fonctionnement du système. Bien des femmes que nous avons interrogées nous donnent l'impression d'être intimidées par les programmes et les services officiels

(certaines étaient dépassées par l'annuaire téléphonique) et préfèrent alors les éviter.

Nous soupçonnons que ce sentiment explique en partie le fait que les femmes âgées connaissent si peu les programmes et les services existants. Généralement, une personne ignore quelque chose qui lui semble trop compliqué ou conçu pour quelqu'un d'autre. Il est possible que les femmes âgées soient mises au courant des services et des programmes offerts, mais elles n'y portent tout simplement pas attention. Aussi, accroître la publicité peut ne pas être la panacée à ce manque d'information. Si une femme âgée ne possède pas l'expérience et la confiance nécessaires pour tirer profit du système en place, elle peut ne pas vouloir tenter de recourir aux programmes et aux services offerts.

Les entrevues révèlent un manque d'information global sur les services de soutien et les programmes d'aide au logement existants, qui ont pour but d'aider les personnes âgées à conserver leur autonomie. Même la ligne-information, dont on fait pourtant la promotion et qui est bien annoncé, n'était pas très connue. On ne peut pas compter uniquement sur les fournisseurs des services de soutien pour orienter les gens et diffuser de l'information, puisque nombre de femmes âgées n'utilisent pas ces services.

Nous croyons que les femmes âgées seraient davantage informées sur les services et programmes existants via des anecdotes personnels, surtout si ces derniers sont racontés par leurs pairs. Des organismes communautaires pourraient donc organiser des rencontres, auxquelles seraient conviés les représentants de divers services et programmes de même que des adultes de tous les groupes d'âge, puisque les enfants et les voisins des femmes âgées peuvent constituer de précieuses sources d'information. Ce genre d'initiative, qui tient compte des principes du développement communautaire, pourrait permettre aux femmes âgées de faire la connaissance de gens bien informés dans la

collectivité qui, peut-être, pourraient servir de personnes-ressources à l'extérieur du réseau officiel.

Améliorations à apporter aux logements des personnes âgées

Les femmes qui habitent un logement pour personne âgée ont fait des commentaires positifs et négatifs sur leur style de vie. Le grand avantage de ce type de logement, selon elles, est le fait qu'il les libère de tous les tracas inhérents à l'entretien d'une maison. Il y a aussi la proximité des services. Ce sont là des questions ultra importantes pour les femmes célibataires âgées et qui expliquent pourquoi beaucoup de personnes âgées optent pour ce genre de logement.

Les points négatifs mentionnés fréquemment étaient centrés sur la dimension réduite des logements ou des appartements. Vu la cuisine et la salle à manger exiguës, il est difficile, sinon impossible, pour les femmes âgées que nous avons rencontrées de servir un repas à des amis et aux membres de leur famille. Un problème d'importance pour celles qui avaient l'habitude de recevoir des gens à la maison et se chargeaient des questions domestiques. Le manque d'espace de rangement et d'armoires est aussi une grande source de mécontentement. De plus, les femmes que nous avons rencontrées ont mentionné l'importance qu'elles accordent à un jardin, mais certaines croyaient qu'il ne leur était pas permis d'en avoir un.

Mentionnons ici plusieurs améliorations suggérées par des femmes habitant un appartement pour personne âgée : prévoir un mécanisme de sorte que les portes de l'entrée principale se verrouillent automatiquement; concevoir les armoires de façon à ce que les femmes âgées se penchent ou soulèvent des objets le moins souvent possible; porter attention à l'emplacement des commutateurs, prévoir plus d'espace de rangement et de placards, agrandir la pièce de séjour pour réserver un coin aux passe-temps, améliorer le système de ventilation et installer des ascenseurs.

Beaucoup de femmes ont fait des suggestions pour améliorer des caractéristiques particulières de leur immeuble. Toutefois, les femmes que nous avons interrogées ont hésité souvent à faire des critiques ou des suggestions. Certaines ont même demandé que l'interviewer arrête le magnétophone avant qu'elles répondent à leurs questions. Il vaudrait peut-être la peine de chercher des méthodes d'évaluation qui n'intimident pas les répondantes; ces dernières seraient davantage portées à dire franchement ce qui leur plaît et leur déplaît, sans crainte de représailles. Ce n'est qu'en discutant avec les résidents eux-mêmes que les représentants des organismes de l'habitation peuvent améliorer les caractéristiques conceptuelles des logements destinés aux personnes âgées.

Soutien accordé aux familles

Une des conclusions les plus importantes de la présente étude réside dans le fait que ce sont les membres de la famille, des voisins et des amis qui offrent la totalité ou la majorité des services de soutien dont bénéficient les femmes célibataires âgées. Cela ne veut pas dire cependant que toutes les femmes reçoivent cet appui et que toutes les femmes ont besoin de l'aide des membres de leur famille ou qu'elles l'acceptent. Dans certains cas, en effet, c'est la femme âgée qui prend soin des membres de sa famille. Mais il est évident que c'est la famille et non l'État qui procure l'ensemble des services de soutien.

Compte tenu des rôles prépondérants que jouent les membres de la famille et les voisins, le gouvernement devrait chercher des moyens de bâtir sur ces ressources et d'encourager cette collaboration, ce qui contribuerait à élargir et à améliorer les services offerts aux femmes célibataires âgées. Celles que nous avons interrogées se sont dites particulièrement satisfaites des services de repas livrés à domicile et d'auxiliaire familiale; cependant la demande est trop grande pour qu'on puisse toujours y répondre et il semble difficile d'obtenir ces services en milieu rural. Il existe peut-être des façons de venir en aide aux

fournisseurs de services bénévoles qui ne font pas partie du réseau officiel, de sorte qu'ils puissent combler cette lacune. Voilà une approche rentable qui permettrait aux femmes essentiellement autonomes de le demeurer et de recevoir les quelques services dont elles ont besoin.

Soulignons toutefois que si les membres de la famille jouent souvent le rôle de fournisseur de soins, il serait irréaliste de suggérer que toutes les familles pourraient jouer un rôle plus prépondérant si elles bénéficiaient de ressources supplémentaires. Les membres de la famille ne demeurent pas toujours à proximité de l'endroit où habitent les femmes âgées et, même quand c'est le cas, leur capacité d'offrir des services de soutien est limitée par leurs propres besoins personnels.

Bien que la présente étude ne soit pas centrée sur la famille en tant que fournisseur de soins, nous avons quand même noté la pression exercée sur ses membres à cet égard. Il y aurait peut-être lieu d'analyser les besoins relatifs à certains types de soins de relève et à d'autres formes d'aide financière et en nature pour les fournisseurs de soins sur l'île-du-Prince-Édouard.

Rôle de la collectivité

Il faudrait organiser des rencontres communautaires pour promouvoir le dialogue et commencer à identifier les besoins particuliers de la population âgée au sein de chaque collectivité. On serait mieux placé à cet échelon pour trouver les solutions qui conviennent en tenant compte des conditions et des ressources existantes. Le dialogue au sein de la collectivité contribuerait aussi à créer un climat d'entraide et de soutien parmi tous les groupes d'âge.

L'élaboration de méthodes innovatrices visant à étendre les services existants aux personnes âgées, surtout aux femmes célibataires, devraient constituer non seulement une priorité

mais bénéficier des subventions de l'État. On a besoin de démystifier le système de sorte que les femmes âgées le comprennent et s'y intéressent. On pourrait organiser des séances de discussion à l'échelon communautaire, annoncées de vive voix ou dans les bulletins paroissiaux ou communautaires, les clubs de l'âge d'or, les cliniques médicales et via d'autres réseaux de communication. Les efforts déployés à l'échelon de la collectivité pour diffuser des renseignements et offrir des conseils sur la façon d'accéder aux ressources disponibles contribueraient grandement à assurer l'autonomie des femmes arrivées à l'âge mûr.

Revenus accrus

Le revenu des femmes âgées a une incidence majeure sur leur style de vie, donc, sur la qualité de vie qu'elles mènent. Le degré de pauvreté ou de richesse influe directement sur la capacité des femmes âgées de demeurer autonomes. Moins elles ont d'argent, moins elles sont en mesure de conserver leur maison dans un état habitable. Les femmes à faible revenu que nous avons interrogées ont avoué qu'elles étaient à court d'argent pour payer les factures des services publics, l'épicerie, le transport et les vêtements dont elles ont besoin. Elles sont donc obligées souvent de remettre à plus tard les travaux d'entretien de la maison et les réparations.

La pauvreté est l'une des plus grandes barrières à l'autonomie des femmes célibataires âgées, qui ont un revenu annuel moyen inférieur à 10 000 \$. Les faits démontrent clairement qu'elles ont besoin de plus d'argent. L'État devrait accorder une aide supplémentaire aux personnes âgées à faible revenu, sous forme de subventions au loyer, de réductions des factures d'électricité et de chauffage, des frais de transport et d'enlèvement de la neige par exemple. Pour les femmes célibataires âgées à faible revenu, une réduction même minimale ferait toute la différence. L'État devrait également introduire un mécanisme de réduction du taux

d'imposition foncier à l'intention des propriétaires-occupants de 65 ans et plus, dont le revenu est peu élevé.

Commentaires finals

S'il y a une chose que nous ayons appris en réalisant cette étude, c'est qu'un petit nombre ou une multitude de services d'envergure réduite peut contribuer grandement à l'autonomie d'une femme âgée. Il faut un large éventail de services, de programmes et de réductions de sorte que les femmes âgées puissent choisir les options qui conviennent à leurs besoins. Bien qu'on ait suggéré quelques solutions possibles, encore bien d'autres peuvent être appropriées. Il importe de commencer maintenant à élaborer et à mettre en oeuvre des programmes qui répondent aux besoins des femmes âgées en termes de revenu, de service de transport et de logement.

Enfin, les femmes célibataires âgées ont manifestement des besoins particuliers en matière de logement et de services de soutien. Il y aurait lieu d'encourager les organismes gouvernementaux de l'habitation et les services de soutien à recueillir de l'information qui permette d'analyser distinctement les besoins des femmes et des hommes âgés, par opposition aux besoins des personnes âgées. Le fait de circonscrire davantage les besoins des femmes âgées permettra aux décideurs d'élaborer des politiques qui tiennent compte des expériences et répondent aux problèmes propres aux femmes qui vieillissent.

Annexe A - Données quantitatives sur les répondantes

Les 75 femmes que nous avons interrogées habitent une des 42 localités suivantes sur l'île-du-Prince-Édouard :

Alberton, Argyle Shore, Breadalbane, Bunbury, Carleton Siding, Central Bedeque, Charlottetown, Corraville, Ellerslie Road, Elmira, Fairview, Hampton, Hunter River, Kensington, Kinkora, Miminigash, Montague, Murray Harbour, New Dominion, New Glasgow, North Rustico, O'Leary, Parkdale, Peakes Station, Pleasant Grove, Pooles Corner, Rose Valley, Sherwood, Skinners Pond, Souris, Southport, St. Charles, St. Eleanors, Summerside, Ten Mile House, Tignish, Vernon River, Victoria, Wellington, West Royalty, White Sands et York.

Tableau A-1 : Comté qu'habitent les répondantes

Comté	Queens	Prince	Kings
Répondantes	40	24	11

Tableau A-2 : Collectivité urbaine/rurale et agricole/non agricole

Type de collectivité	Urbaine	Rurale	Rurale/agricole	Rurale/non agricole
Répondantes	38	37	5	32

Tableau A-3 : Propriétaires-occupantes et locataires

Mode d'occupation	Propriétaire-occupante	Locataire	Total
Répondantes	45	30	75

Tableau A-4 : Âge des répondantes

Groupe d'âge	65 - 74	75 - 84	85 +	Total
Répondantes	32	37	6	75

Tableau A-5 : État matrimonial des répondantes

État matrimonial	Jamais mariée	Veuve	Séparée	Divorcée
Répondantes	6	68	2	1

Tableau A-6 : Nombre de répondantes vivant seules

Vit seule ?	Oui	Non	Total
Répondantes	58	17	75

Tableau A-7 : Revenu des répondantes

Revenu annuel	<10 000 \$	<15 000 \$	<20 000 \$	<25 000 \$	Total
Répondantes	37	27	5	6	75

Tableau A-8 : Type de logement actuel des répondantes

Type de logement actuel	Nbre	Description du logement habité
Propre maison ou maison familiale	41	Est propriétaire-occupante.
Logement pour personne âgée subventionné par l'État	23	Est locataire d'un appartement d'une chambre géré par l'État; le loyer est proportionné au revenu.
Appartement qui est la propriété du secteur privé	3	Est locataire d'un appartement qui est la propriété du secteur privé.
Appartement accessoire	2	Habite un appartement qui a été ajouté à la maison familiale existante ou un espace particulier à l'intérieur de celle-ci, avec entrée privée.
Appartement pour personne âgée, propriété du secteur privé	1	Est locataire d'un appartement dans un immeuble pour personnes âgées seulement, qui est la propriété du secteur privé.
Logement sans but lucratif pour personne âgée	1	Est locataire d'un appartement d'une chambre, qui est la propriété d'une organisation sans but lucratif; le loyer est proportionné au revenu.
Pavillon-jardin	1	Habite une maison mobile située sur le terrain de la maison familiale.
Hôtel ou motel	1	Habite sa propre maison durant l'été et loue une chambre dans un hôtel ou un motel durant l'hiver.
Chambre avec coin séjour	1	Loue une chambre dans une maison autre que la maison familiale.
Logement en copropriété	1	Habite un appartement dont elle est propriétaire.
Coopérative d'habitation pour personnes âgées	0	Loue un appartement d'une ou deux chambres, qui est la propriété de l'association des résidents; certains logements sont subventionnés de sorte que les locataires ne consacrent au loyer que 25 p. 100 de leur revenu.
Centre de soins communautaire agréé	0	Occupe temporairement ou à long terme une chambre privée, ou une chambre qu'elle partage, bénéficie de soins d'encadrement et de soins personnels, mais ne reçoit pas de soins infirmiers.
Cohabitation	0	Habite sa propre maison et loue une chambre à une personne qui ne fait pas partie de la famille; cette locataire partage les autres pièces de la maison.
Logement-foyer	0	Loue un appartement dans un immeuble qui compte plusieurs logements; les locataires partagent une salle à manger et peuvent solliciter les services d'une ménagère résidente.
Total	75	

Annexe B - Descriptions des types de logement existants

Les descriptions suivantes apparaissent, pour la plupart, dans le livre d'Olive Bryanton, Housing Options for Seniors on P.E.I (1990), publié avec la collaboration de l'association de gérontologie de l'île-du-Prince-Édouard.

1. Logement pour personne âgée subventionné par l'État

Les logements pour personnes âgées sont construits par la Société d'habitation de l'île-du-Prince-Édouard et les gouvernements fédéral et provincial assument conjointement les pertes d'exploitation. Ces logements sont répartis dans 39 localités. Les locataires consacrent habituellement au loyer 25 p. 100 de leur revenu. La plupart des appartements ont des chambres et quelques-uns sont spécialement conçus pour des personnes handicapées.

2. Logement sans but lucratif pour personne âgée

Ce type de logement s'adresse aux personnes âgées qui devraient normalement consacrer 30 p. 100 ou plus de leur revenu au loyer pour s'offrir un logement convenable sur le marché de l'habitation du secteur privé. Dans ce cas-ci, les locataires ne consacrent que 25 p. 100 de leur revenu au loyer. Les logements sans but lucratif pour personnes âgées sont gérés par un conseil d'administration communautaire. Ils ont une ou deux chambres à coucher. Certains appartements sont conçus spécialement pour les personnes handicapées.

3. Coopérative d'habitation pour personnes âgées

Ce genre de coopérative d'habitation offre aux personnes âgées des logements à prix abordable. Dans ces logements «sans but lucratif», les résidents deviennent membres de l'association qui est propriétaire des logements. Les

membres ne sont donc pas propriétaires du logement qu'ils habitent. Ils établissent les règlements de la coopérative et élisent les membres du conseil d'administration qui s'occupe des affaires quotidiennes. Certains logements sont admissibles à une subvention au titre du loyer. Dans les coopératives d'habitation pour personnes âgées, on peut trouver des ascenseurs, des mains courantes, des armoires installées moins haut sur le mur, des poignées de porte avec levier, etc. Les appartements ont une ou deux chambres.

4. Centre de soins communautaire agréé

Pour répondre aux besoins changeants des personnes âgées, on a créé un nouveau type d'installation offrant des soins à un palier différent. Ce sont les centres de soins communautaires, qui sont habituellement de petits foyers type familial. Ils répondent aux besoins particuliers des personnes âgées ou des personnes ayant un handicap ou des problèmes de santé mentale. Ce type d'installation a été normalisé en 1984 par l'entremise de la loi sur les installations de soins communautaires. Les résidents des centres de soins communautaires peuvent y demeurer temporairement ou à plus long terme; ils cohabitent ou occupent une chambre privée, ont l'aide d'un personnel d'encadrement, reçoivent des soins personnels et peuvent participer à toute une gamme d'activités sociales et récréatives. On n'y offre pas de soins infirmiers.

5. Pavillon-jardin

Il s'agit d'un logement temporaire, mobile et détaché qui peut être installé dans la cour arrière ou sur le côté de la maison qu'habitait une personne âgée et qu'elle vient de céder à un des membres de la famille. Le pavillon-jardin peut aussi être installé dans la cour d'un des membres de la famille, qui conserve alors sa maison, et la personne âgée vit de façon autonome dans le logement.

6. **Appartement accessoire**

Ce type de logement implique la construction d'un ajout à une maison individuelle existante. Bien qu'attaché à l'habitation principale, l'appartement accessoire est autonome, et la personne âgée qui l'habite peut mener une vie tout à fait indépendante. Ce type de logement permet à son locataire de se sentir en sécurité, vu la proximité des membres de sa famille, et de vivre de façon autonome.

7. **Cohabitation**

La cohabitation suppose que des adultes n'ayant aucun lien de parenté partagent un espace habitable; ces personnes se rendent quelquefois des services, qu'il s'agisse de préparer les repas ou de nettoyer la cour, de sorte à payer un loyer moins élevé. Une personne âgée, qui est propriétaire-occupante, loue dans ce cas une chambre à une autre personne (ce peut-être une personne âgée ou non). Les locataires ont leur propre chambre et partagent les autres pièces de la maison. La cohabitation permet à la propriétaire-occupante d'avoir de la compagnie, un revenu supplémentaire et, quelquefois, de l'aide avec les tâches ménagères.

8. **Logement-foyer**

Le Abbeyfield Housing illustre bien ce qu'est un logement-foyer. Il s'agit habituellement d'une grande maison dans laquelle habitent entre sept et dix personnes, qui possèdent leur espace habitable respectif (comprenant une petite cuisine). Les résidents partagent au moins les deux principaux repas de la journée qui sont servis dans la salle à manger commune. Une ménagère résidente s'occupe de l'entretien quotidien de la maison, des emplettes, de la préparation et du service des repas. Ce type d'habitation est habituellement gérée par un organisme sans but lucratif et n'existe pas encore sur l'Î.-P.-É.

9. **Appartement pour personne âgée, propriété du secteur privé**

On retrouve ce type de logement à différents endroits sur l'Î.-P.-É.; ces appartements peuvent être occupés par des personnes âgées seulement.

10. **Hôtel et motel**

Sur l'Î.-P.-É., beaucoup de personnes âgées louent une chambre dans un hôtel ou un motel à l'automne et réintègrent leur maison au retour du printemps. Les hôtels et les motels offrent des tarifs spéciaux durant l'hiver.

Annexe C - Descriptions des programmes et des services existants

Les descriptions suivantes apparaissent, pour la plupart, dans le livre d'Olive Bryanton, Housing Options for Seniors on P.E.I (1990), publié avec la collaboration de l'association de gérontologie de l'île-du-Prince-Édouard.

Soins à domicile et services de soutien

La Division des **soins à domicile et des services de soutien** fait partie du ministère de la Santé et des Services sociaux de l'Î.-P.-É.. Son mandat est de coordonner ou d'offrir certains services de santé, sociaux et de soutien communautaire aux personnes dans le besoin et à leur famille. Ces services peuvent aider les gens à demeurer dans leur propre maison ou à réintégrer celle-ci après avoir reçu des soins à l'hôpital ou dans un autre type d'installation.

1. Services de soutien communautaire

Le rôle de la personne offrant ces services comporte trois principaux volets :

- a) aider les personnes et leur famille à accéder aux services dont elles ont besoin pour continuer de vivre de façon qui les satisfait au sein de la collectivité;
- b) collaborer avec les organismes gouvernementaux et communautaires ou avec des particuliers dans le but de mettre en place des services qui répondent aux besoins locaux;
- c) informer les gens sur les services disponibles.

2. Programme de soins à domicile

Ce programme prévoit l'offre d'un large éventail de services infirmiers à domicile; les «visites» peuvent être

quotidiennes, hebdomadaires, mensuelles ou avoir lieu selon les besoins. Les services sont offerts les soirs et les fins de semaine. Les fournisseurs de soins infirmiers veulent promouvoir l'hygiène personnelle auprès des clients, améliorer les soins offerts par les fournisseurs, permettre aux patients de sortir plus tôt de l'hôpital ou garder les clients à la maison lorsque leur état de santé requiert une supervision.

3. Ergothérapie

Le rôle d'un ergothérapeute offrant des soins à domicile est de maximiser l'autonomie dans un environnement familial en aidant les clients et les fournisseurs de soins à s'adapter aux changements des facultés. L'ergothérapeute offre une vaste gamme de services au client, à la famille ou au fournisseur de soins principal. Dans le cadre de ses fonctions, il :

- a) offre un apprentissage de l'autonomie fonctionnelle (se déplacer, prendre soin de soi, s'habiller et manger);
- b) recommande des modifications architecturales à la maison, au milieu de travail ou à d'autres installations communautaires, et prend les arrangements nécessaires;
- c) offre des conseils et une formation sur l'adaptation à un handicap via la simplification du travail et des techniques de conservation de l'énergie;
- d) offre des conseils et une formation sur l'utilisation d'appareils particuliers et de dispositifs d'adaptation, les fauteuils roulants par exemple;
- e) applique et adapte les programmes de réadaptation fonctionnelle, qu'on offre dans les hôpitaux, en fonction du milieu familial;
- f) offre des conseils et une formation aux fournisseurs de soins et de services qui tiennent compte du milieu familial;
- g) offre des conseils et une formation aux fournisseurs de soins et de services ainsi qu'au personnel des groupes

communautaires relativement aux techniques de l'ergothérapie.

4. Service d'auxiliaire familiale

Le service d'auxiliaire familiale vient en aide aux personnes au sein de la collectivité qui nécessitent des soins personnels ou ne peuvent s'occuper seules des tâches ménagères. L'auxiliaire familiale peut préparer des repas, faire la lessive, effectuer de petits travaux ménagers ou fournir des soins personnels.

5. Service de protection des adultes

Les objectifs de ce service sont les suivants :

- a) évaluer les cas de mauvais traitements ou de négligence qui sont rapportés;
- b) offrir de l'aide et une protection dans les cas appropriés;
- c) recourir au tribunal quand c'est dans le meilleur intérêt de la personne concernée;
- d) informer les fournisseurs de soins et la population au sujet des mauvais traitements infligés aux adultes et de la négligence à leur égard;
- e) continuer d'élaborer des services préventifs dans ce domaine.

Ces services sont offerts par un personnel désigné dans chacun des cinq bureaux régionaux de la Division des soins à domicile et des services de soutien du ministère provincial. Toute l'information recueillie demeure confidentielle. Les droits des personnes bénéficiant de ces services sont protégés de façon telle à accorder une suprême importance à l'intérêt des clients.

6. Physiothérapie

Ce service est offert suite à une consultation par l'entremise de la Division des soins à domicile et des services de soutien du Ministère.

Pour plus d'information sur la Division des soins à domicile et des services de soutien, faites le numéro du bureau régional le plus près de chez vous :

O'Leary	859-2400
Summerside	436-2169
Charlottetown	368-4720
Montague	838-2772
Souris	687-3370

Autres services de soutien

1. **Ligne-information**

Il s'agit d'un service téléphonique qui fournit de l'information sur les programmes et les services dont peuvent se prévaloir les personnes âgées sur l'île-du-Prince-Édouard. Faites le numéro sans frais 368-7538.

2. **Programme de vigilance des facteurs**

Il s'agit d'un programme gratuit dans le cadre duquel les facteurs gardent l'oeil ouvert et viennent en aide aux personnes âgées en difficulté. Communiquez avec le bureau de la Société canadienne des postes le plus près.

3. **Repas livrés à domicile**

Ce programme prévoit la livraison de repas chauds et nourrissants par des bénévoles. Il est offert à peu de frais aux personnes qui éprouvent de la difficulté à préparer

leurs repas. Pour plus d'information, communiquez avec le bureau de votre région :

Tignish	882-2008
Alberton	853-2794
O'Leary	859-2446
Summerside	436-3042
Kensington	368-3794
Montague	838-4600
Charlottetown	894-3954
Souris	687-3370

4. **Ligne de vie**

Il s'agit d'un système d'intervention d'urgence géré par des centres qu'on retrouve souvent en milieu hospitalier. Un personnel qualifié est de garde 24 heures sur 24 pour répondre aux appels. Les personnes qui bénéficient de ce service portent un petit appareil à leur poignet ou suspendu au cou; il leur suffit d'enfoncer un bouton en cas d'urgence. Pour plus d'information, communiquez avec l'hôpital de votre région :

Western Hospital (Alberton)	853-2330
Community Hospital (O'Leary)	859-3110
Prince County Hospital (Summerside)	436-9131
Queen Elizabeth Hospital (Charlottetown)	566-6111
Kings County Memorial Hospital (Montague)	838-2152

5. **Ligne-santé**

Système d'intervention d'urgence géré par une entreprise privée. Le service est offert à la grandeur de l'Î.-P.-É.. Pour plus d'information, faites le 892-5463.

6. **Service de location d'équipement de la Croix-rouge**

Il s'agit d'un service communautaire qui permet à toute personne qui en a besoin d'emprunter des appareils pour une

chambre de malade (par ex. : déambulateur, fauteuil roulant).

7. Programme d'intervention communautaire de la Croix-rouge

Ce programme prévoit des visites amicales et un service de transport dans divers secteurs de l'Î.-P.-É.. Pour plus d'information, communiquez avec le bureau de la Croix-rouge le plus près de chez vous :

Tignish	882-2260
Alberton	853-3227
O'Leary	859-2400
Summerside	436-2570
Charlottetown	894-4267
Montague	838-2992
Souris	687-2291

Programmes d'aide au logement

1. Programme de reports d'impôt pour personnes âgées

En vertu de ce programme, un prestataire du Supplément de revenu garanti offert par Santé et Bien-être social Canada peut reporter le paiement de l'impôt provincial et de l'impôt foncier municipal applicable à sa résidence. L'impôt reporté doit être payé à la mort du titulaire du certificat de report d'impôt ou lorsque celui-ci transfère la propriété à une personne autre que son conjoint. Pour plus d'information, communiquez avec le ministère provincial des Finances, au 368-4070.

2. Programme de réparations d'urgence pour personnes âgées

Ce programme permet d'effectuer les réparations dont une maison a besoin pour assurer la sécurité et la santé du propriétaire-occupant. Au nombre des réparations

admissibles, mentionnons : la toiture qui coule, les fondations qui s'affaissent, des fils non sécuritaires, une fosse septique bouchée, un puits contaminé, une fournaise défectueuse.

Les subventions accordées peuvent représenter jusqu'à 1 000 \$; elles couvrent jusqu'à la moitié des coûts des réparations d'urgence et seront calculées en fonction du revenu du demandeur. Pour plus d'information, communiquez avec le Centre des services régional le plus près (voir les numéros de téléphone énumérés à la rubrique **Service de dépannage pour personnes âgées**).

3. **Service de dépannage pour personnes âgées**

Il s'agit d'un programme d'été offert par la Société d'habitation de l'Î.-P.-É., conjointement avec la stratégie provinciale de l'emploi pour les jeunes. Dans le cadre de ce programme, des étudiants donnent «un coup de main» aux propriétaires-occupants âgés pour nettoyer la cour, effectuer des réparations et des travaux de peinture de petite envergure par exemple. Le propriétaire-occupant doit être disposé à fournir tous les outils et les matériaux requis pour faire le travail, à superviser les travaux et conduire les étudiants si nécessaire. Pour plus d'information, communiquez avec le Centre des services régional le plus près :

West Prince Regional Services Centre	859-2400
Evangeline Regional Services Centre	854-3131
East Prince Regional Services Centre	436-9233
Charlottetown Field Services Office	368-5770
Southern Kings and Queens Services Centre	838-2992
Eastern Kings Regional Services Centre	687-3022

4. Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL) pour propriétaires-occupants

L'aide financière accordée en vertu de ce programme permet aux propriétaires-occupants à faible revenu, qui n'ont pas les moyens de s'offrir un logement de taille et de qualité convenables, d'effectuer les réparations nécessaires.

Si votre maison nécessite des réparations d'envergure majeure, vous pourriez être admissible au PAREL pour propriétaires-occupants; l'aide financière accordée pourra défrayer une partie des coûts des matériaux, de la main-d'oeuvre, des frais d'avocat, des coûts de financement, des plans de construction et des permis.

Une partie du prêt accordé peut ne pas devoir être remboursée selon l'emplacement de la maison et le revenu du ménage.

Pour plus d'information, communiquez avec le bureau de la Société canadienne d'hypothèques et de logement à Charlottetown, au 566-7336.

5. Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL) pour personnes handicapées

L'aide financière accordée en vertu de ce programme permet de modifier le logement existant d'un propriétaire-occupant ou un logement locatif de sorte qu'une personne handicapée puisse y accéder plus facilement. Une partie du prêt accordé peut ne pas devoir être remboursée selon l'emplacement de la maison et le revenu du ménage.

Pour plus d'information, communiquez avec le bureau de la Société canadienne d'hypothèques et de logement à Charlottetown, au 566-7336.

Ouvrages de référence

Bryanton, Olive. **Housing Options for Seniors on P.E.I..**
Association de gérontologie de l'Île-du-Prince-Édouard, 1990.

Statistique Canada :

Catalogue n^o 13-207. Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1991.

Catalogue n^o 13-218. Équipement ménager selon le revenu et d'autres caractéristiques, 1990.

Catalogue n^o 93-101. Âge, sexe et état matrimonial, 1986.

Catalogue n^o 94-103. Île-du-Prince-Édouard - Partie 1 - Profils, 1986.

Catalogue n^o 93-114. Revenu total des particuliers, 1986.

Catalogue n^o 98-121. Les personnes âgées au Canada, 1986.